

Document de travail n° 25

Développement durable

Les indicateurs de la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020

Édition 2016

La stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable (SNTEDD) 2015-2020 a été adoptée le 4 février 2015 en Conseil des ministres. Sont publiés dans ce document les indicateurs mis à jour en septembre 2015 au démarrage de la stratégie.

Contacts

Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer Commissariat général au développement durable

Service de l'observation et des statistiques

Françoise Nirascou, Florence Kleiber et Lauren Mosdale :

diffusion.soes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>

Sommaire principal

Introduction.....	2
Enjeu – Changement climatique	4
Enjeu – Perte accélérée de biodiversité.....	12
Enjeu – Raréfaction des ressources	19
Enjeu – Risques sanitaires environnementaux.....	26
Axe 1 – Développer des territoires durables et résilients	29
Axe 2 – S’engager dans l’économie circulaire et sobre en carbone	37
Axe 3 – Prévenir et réduire les inégalités environnementales, sociales et territoriales	51
Axe 4 – Inventer de nouveaux modèles économiques et financiers.....	61
Axe 5 – Accompagner la mutation écologique des activités économiques... ..	67
Axe 6 – Orienter la production de connaissances, la recherche et l’innovation vers la transition écologique.....	71
Axe 7 – Éduquer, former et sensibiliser pour la transition écologique et le développement durable	77
Axe 8 – Mobiliser les acteurs à toutes les échelles.....	82
Axe 9 – Promouvoir le développement durable au niveau européen et international.....	85
Glossaire	90
Sigles.....	95
Liens utiles.....	98

Introduction

La stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable a été adoptée par le Gouvernement en février 2015 et fixe le cap de la France en matière de développement durable pour les années 2015 à 2020. Elle définit les orientations pour s'engager dans la voie de la transition écologique et évoluer vers une société plus sobre à l'horizon 2020 qui allie progrès économique, écologique et humain.

Quatre enjeux écologiques majeurs sont identifiés : changement climatique, perte accélérée de la biodiversité, raréfaction des ressources et risques sanitaires environnementaux. Ils sont mesurés par des « indicateurs d'état » pour connaître l'état de la situation et des « indicateurs de pression » pour mesurer si la pression qu'exercent les activités humaines sur chaque enjeu s'atténue.

Des priorités d'actions sont identifiées et regroupées en neuf axes transversaux stratégiques, pour définir une vision à l'horizon 2020, transformer le modèle économique et social pour la croissance verte, et favoriser l'appropriation de la transition écologique par tous. Les progrès sur les axes sont mesurés à l'aide d'« indicateurs de réponses » pour suivre les actions réalisées ou les moyens mobilisés ; et d'indicateurs d'impacts sociaux ou économiques.

Une commission spécialisée du conseil national de la transition écologique créée par décret du 16 août 2013, est chargée de l'élaboration des indicateurs nationaux de la transition écologique et de l'économie verte. Présidée par le chef du Service de l'observation et des statistiques du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer (MEEM), cette commission est composée d'une quarantaine de personnes : membres du CNTE, personnalités qualifiées, représentants de services de l'État (services statistiques ministériels, directions du MEEM, autres ministères). La proposition d'indicateurs de la commission a été examinée par le CNTE courant 2014 et est insérée dans le document intégral de la SNTEDD, adopté en Conseil des ministres le 4 février 2015.

La commission a choisi les indicateurs selon les principaux critères suivants :

- pertinence pour le sujet ;
- lisibilité ;
- existence d'une méthodologie robuste ;
- cohérence temporelle et géographique ;
- disponibilité des données.

Ce « Document de travail » constitue l'état des lieux initial. Il fournit pour chaque indicateur les résultats à la date d'entrée en vigueur de la stratégie ainsi qu'une brève analyse.

Une analyse plus détaillée est disponible sur le site du Service de l'observation et des statistiques (SOeS) :

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/> > Développement durable > Indicateurs de suivi de la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020

Ces indicateurs seront régulièrement mis à jour. Une déclinaison territoriale et une comparaison internationale seront également disponibles fin 2016.

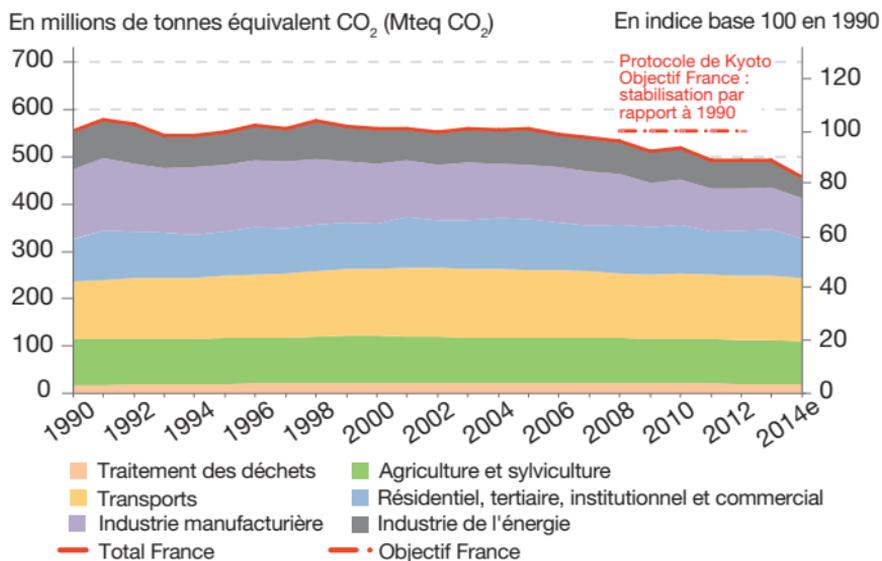
Enjeu – Changement climatique

Émissions de gaz à effet de serre sur le territoire national	5
Empreinte carbone de la demande finale intérieure	6
Évolution de la température en France métropolitaine	7
Évolution de la concentration en carbone de l'atmosphère	8
Évolution du nombre d'évènements naturels très graves.....	9
Logements et population en zone basse littorale, exposés à des risques de submersion marine	10
Montant des indemnités versées par les assurances au titre des catastrophes naturelles	11

Émissions de gaz à effet de serre sur le territoire national

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sur le territoire national ont baissé de 11 % entre 1990 et 2013. La plus forte réduction revient au secteur de l'industrie manufacturière (- 40 %), suivi de la production d'énergie (- 27 %). *A contrario* les émissions des transports ont augmenté de 12 % et celles du résidentiel-tertiaire de 11 %. Avec 28 % des émissions en 2013, les transports demeurent la première activité émettrice depuis 1998. Les premières estimations pour 2014 indiquent une nette diminution des émissions totales de GES, en lien avec la douceur de l'hiver.

Émissions de gaz à effet de serre sur le territoire : évolution depuis 1990 du total et par secteurs économiques



Note : e = estimation.

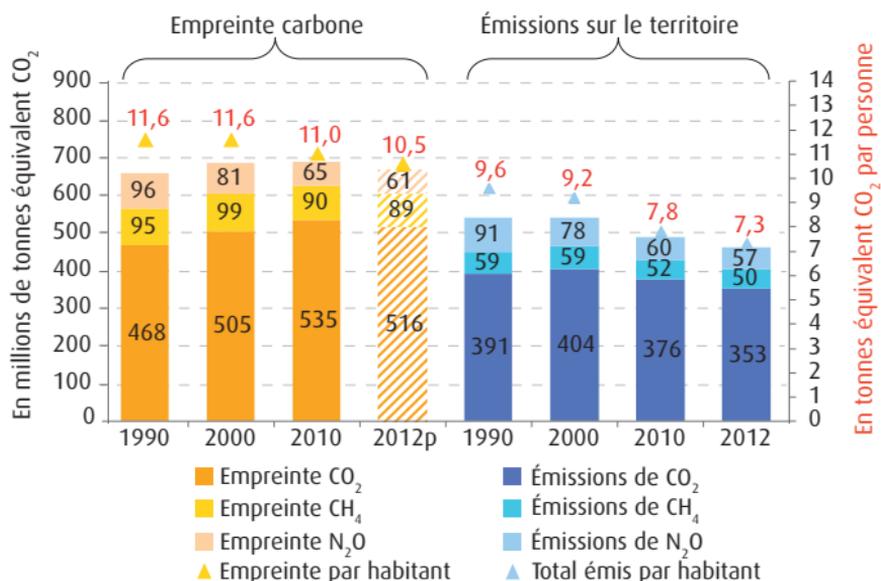
Champ : France métropolitaine et Outre-mer, hors Pays et Territoires d'outre-mer (PTOM).

Source : SOeS d'après le centre interprofessionnel technique d'études de la pollution (Citepa), format plan Climat, juin 2015

Empreinte carbone de la demande finale intérieure

En 2012, l’empreinte carbone par personne est inférieure de 10 % à celle de 1990, alors que le niveau moyen par personne des émissions sur le territoire a diminué de 24 %. L’empreinte carbone d’un Français, qui tient compte des échanges extérieurs, s’élève en 2012 à 10,5 tonnes équivalent CO₂ (dont 8,1 tonnes pour le CO₂), soit 45 % de plus que la quantité émise sur le territoire national.

Empreinte carbone de la demande finale intérieure



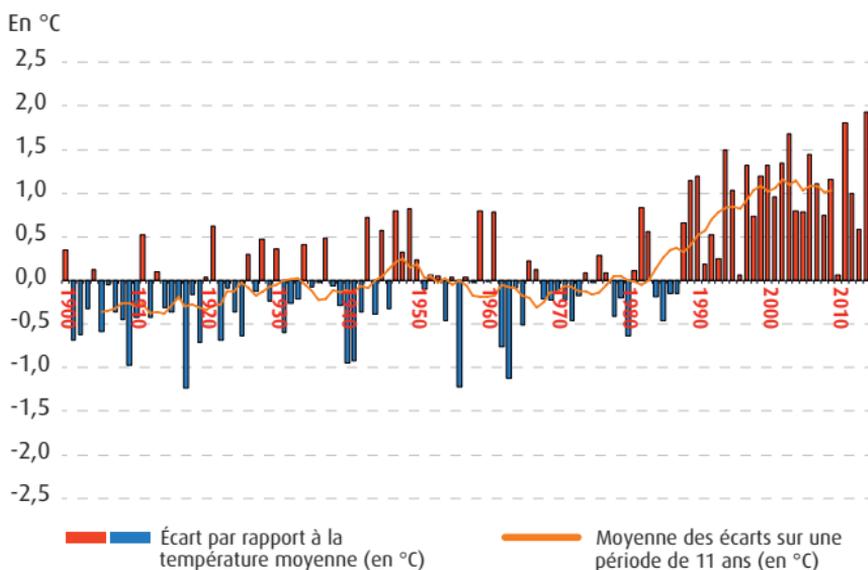
Note : l’empreinte carbone de la demande finale intérieure représente les émissions de gaz à effet de serre induites, en France et à l’étranger, par la consommation de la population résidant en France. p : provisoire.

Sources : SOeS, d’après AIE, Citepa (Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques – France métropolitaine) ; Douanes ; Eurostat ; Insee

Évolution de la température en France métropolitaine

Le réchauffement en France métropolitaine est très net et sans équivoque. Jusqu'à la fin des années 1970, la température moyenne annuelle est le plus souvent inférieure à la moyenne de la période 1961-1990. À partir des années 1980, les températures moyennes annuelles augmentent rapidement et l'écart est systématiquement positif depuis 1988. L'année 2014 est l'année la plus chaude de la série.

Évolution de la température moyenne en France métropolitaine sur la période 1900-2014



Note : l'évolution de la température moyenne annuelle est représentée sous forme d'écart de cette dernière à la moyenne observée sur la période 1961-1990 (11,8 °C).

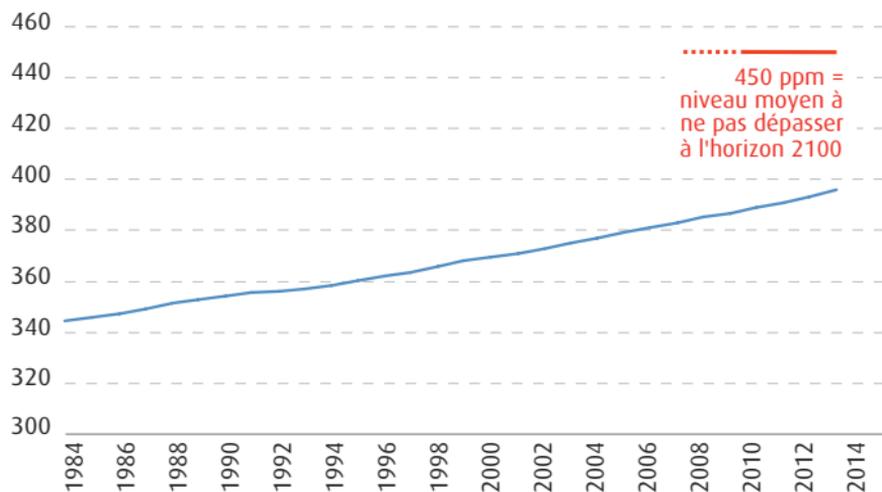
Source : Météo-France

Évolution de la concentration en carbone de l'atmosphère

Depuis le développement des activités industrielles, les réservoirs terrestres et océaniques ont absorbé la moitié des émissions anthropiques. Les émissions restantes persistent dans l'atmosphère, entraînant l'accroissement des concentrations de gaz à effet de serre. Depuis 1980 on observe une augmentation continue de la concentration en carbone dans l'atmosphère qui atteint 396,0 ppm en 2013.

Évolution de la concentration en carbone de l'atmosphère au niveau mondial

Parties par million - CO₂



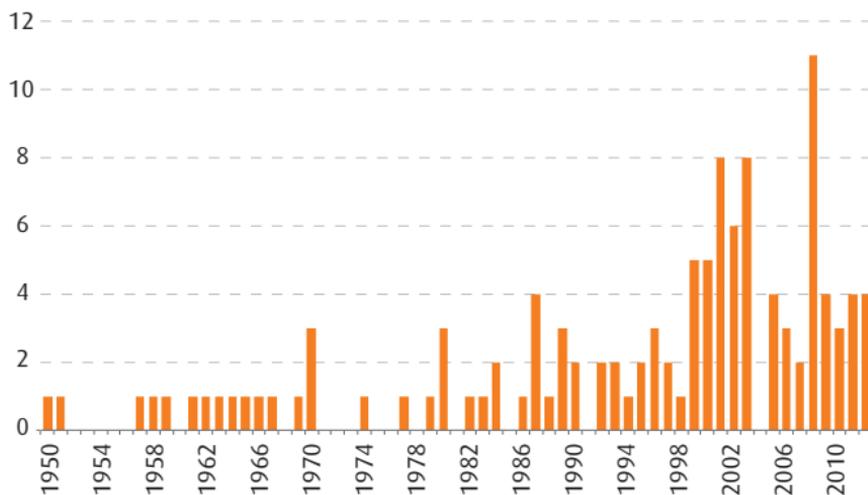
Source : centre mondial de données relatives aux gaz à effet de serre (CMDGS) sous l'égide de l'OMM (organisation mondiale de la Météorologie)

Évolution du nombre d'évènements naturels très graves

En France, 117 évènements naturels « très graves » se sont produits entre 1950 et 2012. Pratiquement les deux tiers sont des inondations. Par ailleurs, deux cinquièmes de ces évènements très graves sont survenus au cours de la dernière décennie. Les effets du changement climatique pourraient à l'avenir aggraver la situation de vulnérabilité des populations et des territoires aux risques naturels.

Évolution du nombre d'évènements naturels très graves survenus en France entre 1950 et 2012

En nombre d'évènements



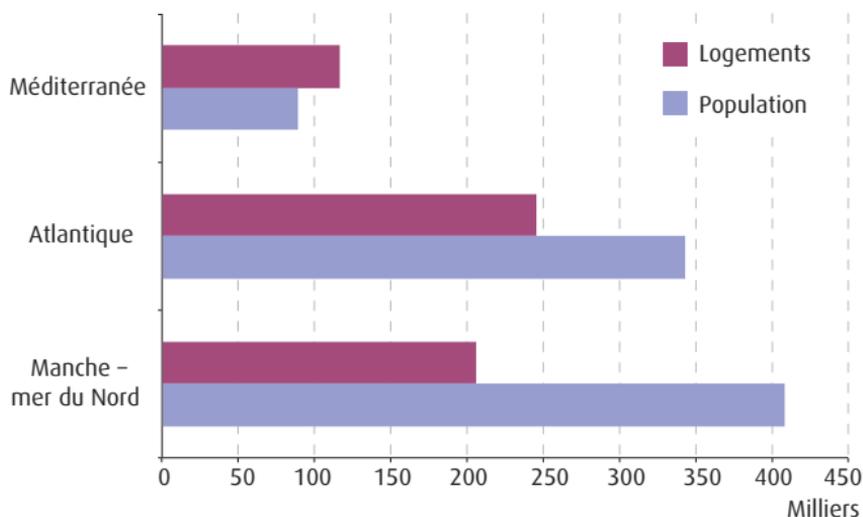
Note : évènements naturels de gravité 3 ou plus (ayant fait plus de 10 morts ou plus de 30 millions d'euros courants de dommages matériels).

Source : SOeS d'après Meem (DGPR), 2013

Logements et population en zone basse littorale, exposés à des risques de submersion marine

Les enjeux dans les zones basses littorales, potentiellement submersibles, sont importants. La part des territoires artificialisés, où se concentrent ces enjeux, y est près de deux fois supérieure à la moyenne métropolitaine. La population concernée est de 850 000 personnes et le nombre de logements y est estimé à 570 000.

Nombre de logements et population estimés dans les zones basses littorales par façade maritime



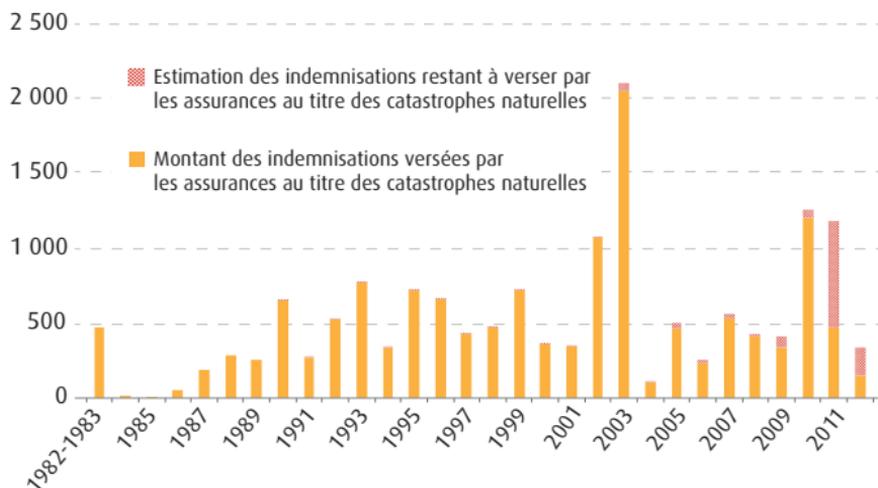
Source : SOeS (Observatoire national de la mer et du littoral) d'après Cetmef-Cete, 2010 – UE-SOeS, Corine Land Cover 2006 - RP 2006

Montant des indemnités versées par les assurances au titre des catastrophes naturelles

Le graphique ci-dessous montre l'évolution des montants des indemnités versées au titre du régime français des catastrophes naturelles par exercice de survenance des sinistres, pour l'ensemble du secteur de l'assurance. Ces montants sont répartis entre les paiements déjà effectués et l'estimation des montants restant à verser, afin de disposer de la vision ultime des indemnités.

Évolution du montant des indemnités versées au titre du régime français d'indemnisation des catastrophes naturelles par exercice de survenance

Montants (en M€)



Source : caisse centrale de réassurance

Enjeu – Perte accélérée de biodiversité

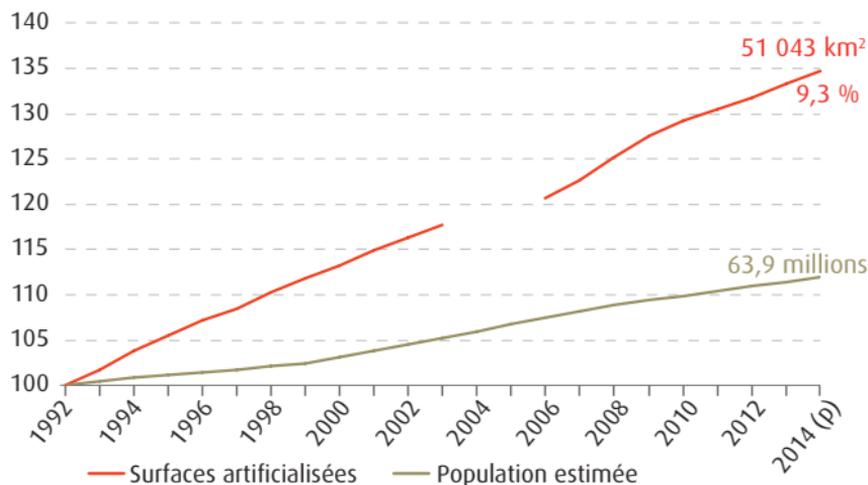
Artificialisation des sols.....	13
Évolution des populations d'oiseaux communs spécialistes	14
Consommation de produits phytosanitaires	15
État de conservation des habitats naturels	16
Proportion d'espèces éteintes ou menacées dans les listes rouges	17
État de santé des récifs coralliens	18

Artificialisation des sols

Les espaces artificialisés occupent 51 043 km² en 2014, soit 9,3 % du territoire métropolitain. Leur expansion est plus rapide que l'augmentation de la population, ce qui caractérise l'étalement urbain. Ils se sont étendus de 1,5 % en moyenne par an de 2006 à 2014, tandis que la population métropolitaine progressait de 0,5 % par an sur la même période. Les sols ainsi consommés sont des terres agricoles ou des milieux naturels.

Évolutions des surfaces artificialisées et de la population

Indice base 100 en 1992



Note : Teruti : rupture de série entre 2004 et 2005 où l'enquête a été réalisée sur des échantillonnages restreints. France métropolitaine. Estimation de population : 2013 et 2014 provisoires.

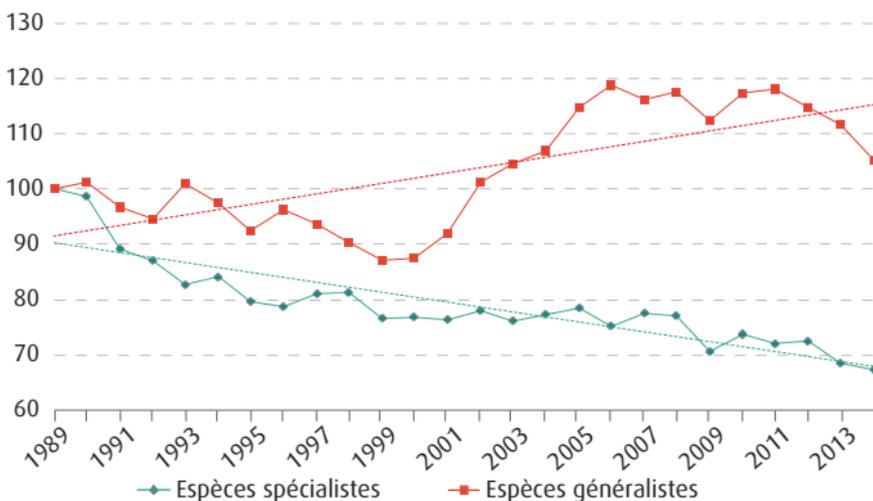
Source : SOEs d'après ministère chargé de l'Agriculture (SSP), enquête Teruti-Lucas et Insee, estimations de population

Évolution des populations d'oiseaux communs spécialistes

L'abondance des oiseaux spécialistes, après une chute entre 1989 et 1996, a poursuivi sa baisse mais à un rythme moins important. La tendance sur l'ensemble de la période d'observation est préoccupante. À l'inverse, l'abondance des espèces généralistes s'est globalement accrue, essentiellement lors de la période 2000-2006. Les communautés tendent donc à s'uniformiser au profit d'espèces aptes à occuper tout type d'habitat. Les mêmes tendances sont observées en Europe.

Évolution de l'abondance des oiseaux communs spécialistes et des oiseaux généralistes métropolitains

Indice base 100 en 1989



Note : les espèces "spécialistes" correspondent aux oiseaux communs inféodés aux milieux agricoles, forestiers ou bâtis. Ils sont dépendants des conditions particulières de ces milieux.

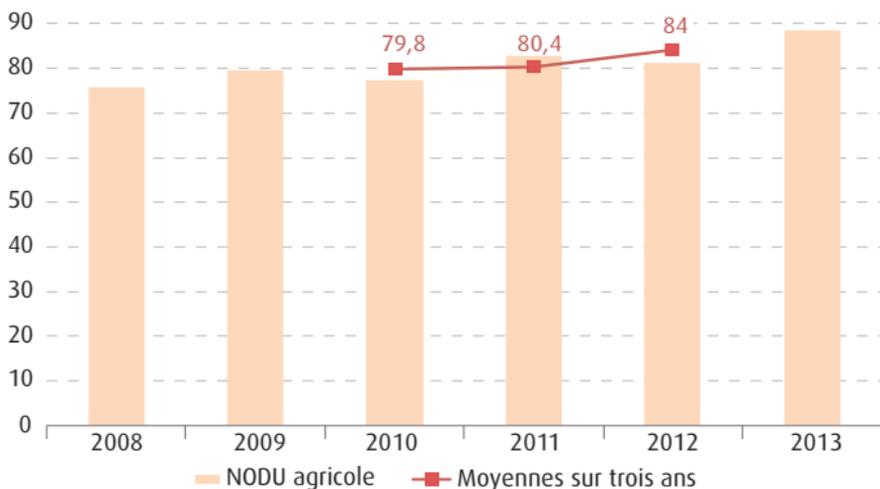
Source : MNHN - CESCO (Muséum national d'histoire naturelle, centre d'écologie et de sciences de la conservation), 2015

Consommation de produits phytosanitaires

En moyenne triennale glissante, le nombre de doses unités (NODU), indicateur de suivi du plan Ecophyto, augmente de 5 % entre la période 2009-2011 et la période 2011-2013. Le premier volet de ce plan propose des outils visant à réduire l'usage des phytosanitaires, notamment grâce au bulletin de santé du végétal, le contrôle des pulvérisateurs, la création de fermes pilotes DEPHY. Le second volet du plan doit donner une impulsion afin que la profession agricole s'approprie ces outils.

Évolution du nombre de doses unités (Nodu) à usage agricole

NODU en millions d'hectares



Note : usage agricole : hors traitements de semences et produits de la liste "biocontrôle vert". Ce graphique montre le nombre de doses de produits phytosanitaires vendus pour des usages dans l'agriculture (NODU-agri) en millions d'hectares, ainsi que la moyenne mobile sur 3 ans du NODU (point 2010 = moyenne des années 2009-2010 et 2011).

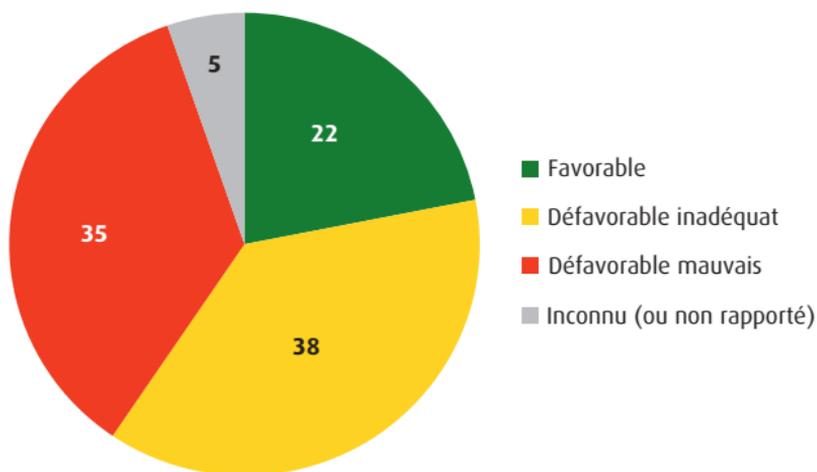
Source : MAAF données Banque nationale des ventes des distributeurs (BNV-D) 30 juin 2014

État de conservation des habitats naturels

La deuxième évaluation de l'état de conservation des habitats naturels menacés en Europe a été réalisée par les États membres dans le cadre de la mise en œuvre de la directive « Habitats ». Couvrant la période 2007-2012, elle confirme les conclusions de la précédente évaluation (2001-2006) : la part des habitats d'intérêt communautaire en bon état de conservation en France reste faible (un habitat sur cinq).

État de conservation des habitats d'intérêt communautaire en Métropole (période 2007-2012)

En % du nombre total d'évaluations



Note : toutes régions biogéographiques confondues et tous habitats confondus (301 évaluations).

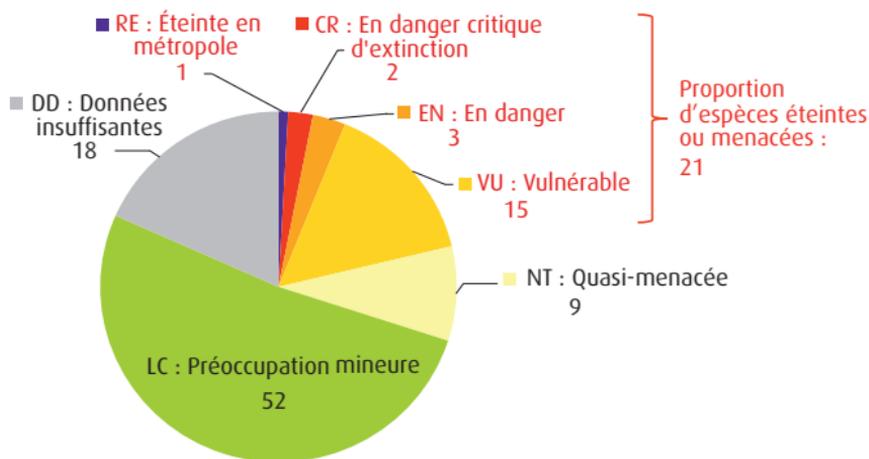
Source : MNHN (SPN), 2013

Proportion d'espèces éteintes ou menacées dans les listes rouges

La France est l'un des 10 pays hébergeant le plus grand nombre d'espèces menacées au niveau mondial, notamment en raison des pressions s'exerçant sur la riche biodiversité de ses territoires d'Outre-mer. À l'échelon de la métropole, où le statut de menace sur le territoire a pu être évalué pour 1 608 espèces, 1 % sont éteintes et 20 % sont menacées, traduisant une perte ou un risque de perte de biodiversité non négligeable.

Répartition des 1 608 espèces évaluées dans les listes rouges de l'UICN-MNHN en métropole selon leur catégorie de menace

En % du nombre total d'espèces évaluées



Note : les listes rouges constituent l'évaluation la plus objective et complète du degré de menace et du risque d'extinction des espèces végétales et animales. Les groupes taxonomiques évalués sont les mammifères continentaux et marins (2009), les oiseaux nicheurs (2011), les reptiles et amphibiens (2008), les poissons d'eau douce (2009), les orchidées (2009), les papillons de jour (2012), les crustacés d'eau douce (2012), les requins, raies et chimères (2013).

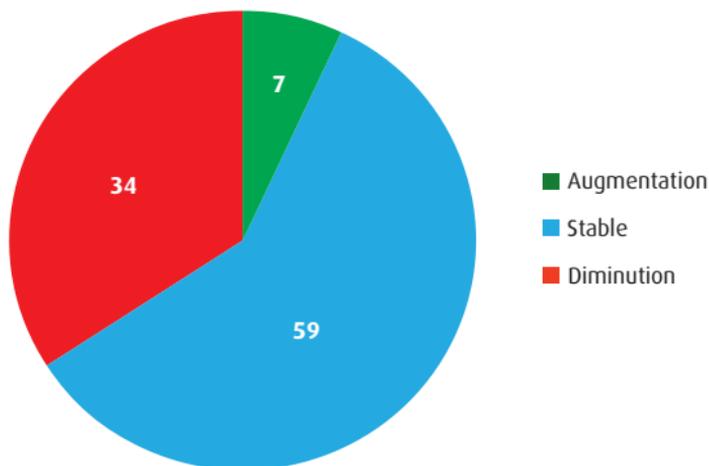
Source : comité français de l'UICN et MNHN, listes rouges pour la France métropolitaine

État de santé des récifs coralliens

En 2014, le recouvrement en corail vivant est stable ou en augmentation pour 66 % des stations suivies. L'indicateur étant produit pour la première fois, il doit être interprété avec précaution. Les récifs en régression sont 5 fois plus nombreux que ceux en augmentation. De fortes disparités régionales sont observées avec une situation préoccupante dans les Antilles et en Polynésie française.

Évolution du recouvrement en corail vivant dans les récifs coralliens des outre-mer français

En % du nombre de stations suivies



Source : initiative Française sur les Récifs Coralliens (Ifreco), 2014

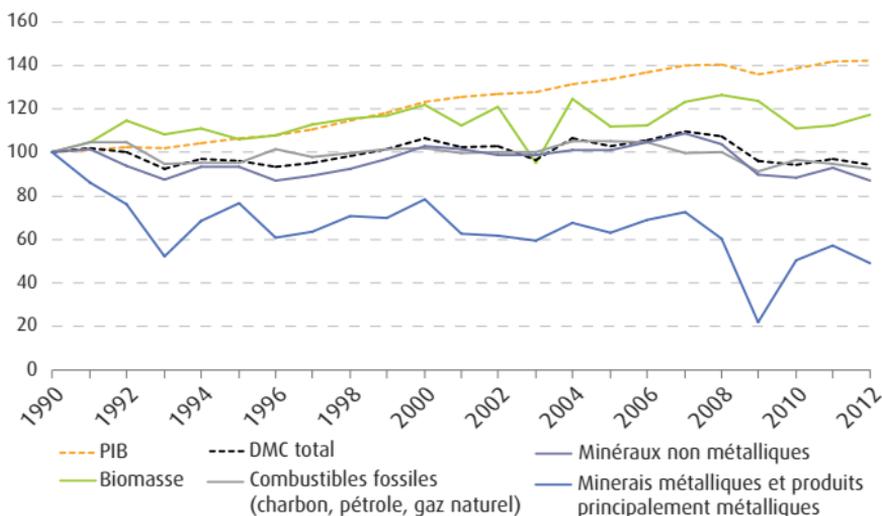
Enjeu – Raréfaction des ressources

Consommation intérieure de matières et intensité matières	20
Consommation d'énergies fossiles.....	21
Prix des matières premières : pétrole et gaz.....	22
Évolution de la part du territoire occupée par des sols artificialisés, des terres agricoles et par des espaces naturels ou forestiers	23
Qualité des cours d'eau et des nappes d'eau souterraine.....	24
Population exposée à la vulnérabilité énergétique.....	25

Consommation intérieure de matières et intensité matières

La consommation intérieure de matières en France s'élève à 784 Mt en 2012, soit 12 tonnes par habitant. De 1990 à 2008 elle a augmenté de 7 %, traduisant un besoin croissant en matières, du fait de l'accroissement du niveau de vie et de la croissance démographique. Sur la période 2008-2012, la consommation totale de matières a été réduite de 12 %, les minéraux non métalliques (industriels ou utilisés principalement dans la construction) ayant le plus contribué à cette baisse (- 75 millions de tonnes). L'« intensité matières » a baissé de 13 % entre 2008 et 2012, conséquence de la contraction de l'activité économique, notamment du secteur de la construction, fortement consommateur de matières.

Évolution de la consommation intérieure par matières et PIB



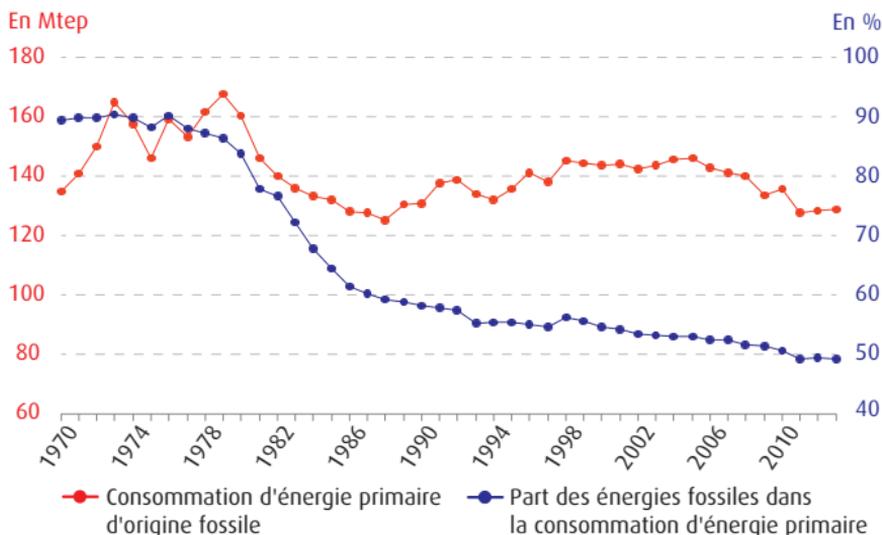
Note : PIB en volume, prix chaînés, base 2010.

Source : SOeS, 2015

Consommation d'énergies fossiles

En 40 ans, la consommation d'énergie primaire d'origine fossile est passée de 163 millions de tonnes équivalent pétrole (Mtep) à 127 Mtep (- 22 %), soit respectivement de 90 % à 49 % du bouquet énergétique primaire. Cette forte baisse est entièrement liée à la diminution de la consommation du pétrole et du charbon, notamment à des fins de production électrique ; *a contrario* la consommation de gaz naturel a sensiblement progressé.

Évolution de la consommation d'énergie primaire d'origine fossile et part des énergies fossiles dans la consommation d'énergie primaire



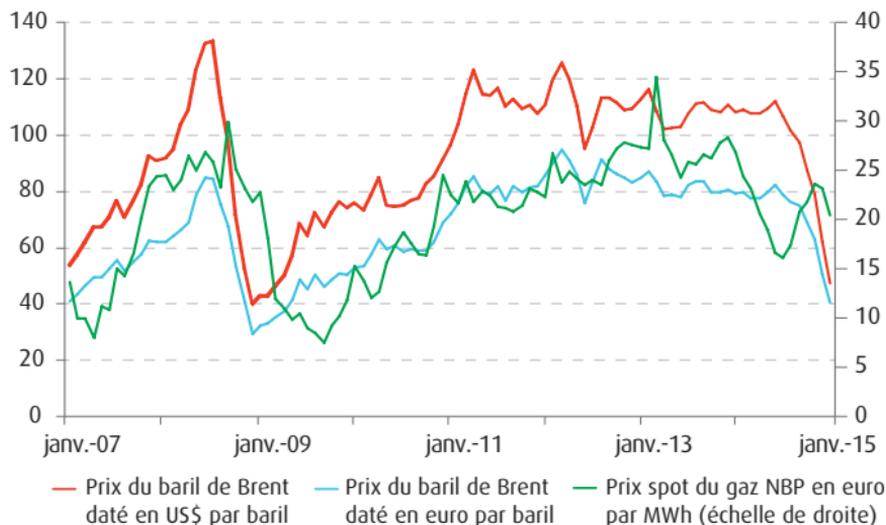
Note : données non corrigées des variations climatiques.

Source : SOEs, d'après les sources par énergie

Prix des matières premières : pétrole et gaz

Le cours du Brent a évolué de façon très erratique sur longue période. Après avoir enregistré un pic à 112 \$/bl en moyenne en juin 2014, loin de son record historique à 133 \$/bl en moyenne six ans plus tôt, il a fortement chuté au cours du second semestre 2014, pour atteindre seulement 47,7 \$/bl en janvier 2015. Le prix spot du gaz NBP à Londres a également évolué en dents de scie. La baisse de 2014, de - 23 % en moyenne par rapport à 2013, fait suite à quatre années de hausse consécutive.

Évolution du prix mensuel du pétrole et du gaz

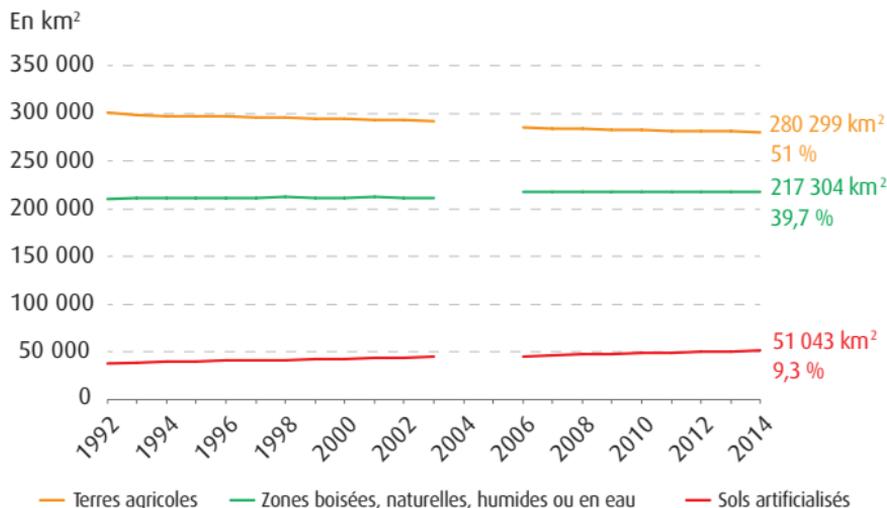


Source : direction générale de l'Énergie et du Climat (DGEC)/Reuters

Évolution de la part du territoire occupé par des sols artificialisés, des terres agricoles et par des espaces naturels ou forestiers

La surface des sols artificialisés a augmenté en moyenne de 1,4 % par an depuis 2006 et représente 9 % du territoire français en 2014, soit 51 000 km². On observe sur la même période un recul de 0,25 % en moyenne par an des terres agricoles qui restent majoritaires sur 51 % du territoire. La part des zones boisées, naturelles, humides ou en eau est stable avec près de 40 % des sols de métropole. Un ralentissement du rythme de l'artificialisation se dessine depuis 2010.

Évolution de la part du territoire métropolitain occupé par des sols artificialisés, des terres agricoles et des espaces naturels ou boisés



Note : Le passage de Teruti à Teruti-Lucas a induit des ruptures de séries en 2005 liées à des changements de nomenclatures et d'échantillons enquêtés ; France métropolitaine. 2011 et 2013 = estimation.

Source : SOEs d'après ministère chargé de l'Agriculture (SSP), enquêtes Teruti puis Teruti-Lucas

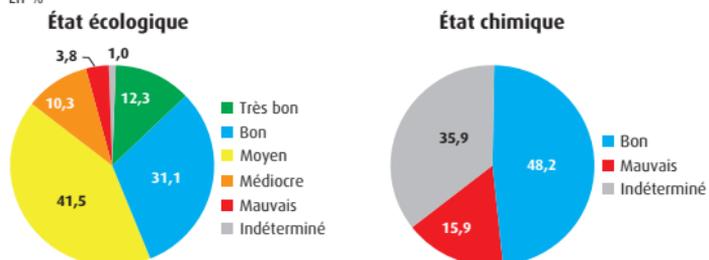
Qualité des cours d'eau et des nappes d'eau souterraine

En réponse à la directive-cadre sur l'eau (DCE), la France s'est fixée comme objectif un bon état pour 2/3 de ses masses d'eau continentales en 2015. Selon l'état des lieux de 2013, cet objectif est atteint pour les eaux souterraines, avec 67 % de masses d'eau en bon état chimique et 91 % en bon état quantitatif. Pour les eaux de surface, avec 43 % de masses d'eau en bon état écologique et 91 % en bon état chimique et 48 % en bon état quantitatif, ce n'est pas encore le cas.

État 2013 des masses d'eau de surface au regard de la DCE

État des eaux de surface au regard de la directive-cadre sur l'eau en 2013

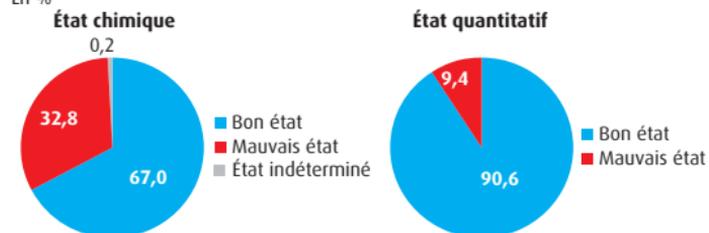
En %



Sources : ministère en charge de l'environnement - Onema - agences et offices de l'eau

État 2013 des masses d'eau souterraines au regard de la DCE

En %



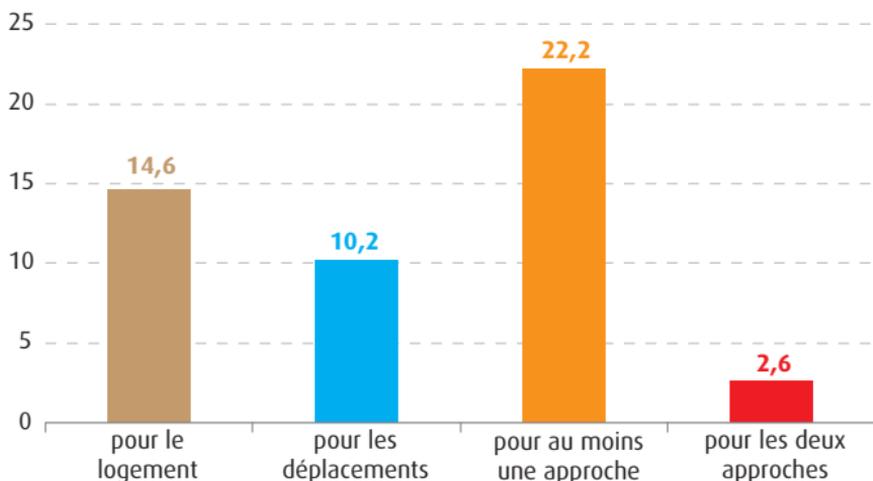
Sources : ministère en charge de l'environnement - Onema - agences et offices de l'eau

Population exposée à la vulnérabilité énergétique

En 2014, 22 % des ménages sont en situation de « vulnérabilité énergétique » en raison du poids excessif de leurs dépenses énergétiques pour leur logement (chauffage, eau chaude) ou pour leurs déplacements dans leur budget. 5,9 millions de ménages sont concernés en France métropolitaine.

Proportion de ménages en situation de vulnérabilité énergétique en 2014

En %



Note : France métropolitaine.

Sources : Insee, recensement de la population (RP), enquête sur les revenus fiscaux et sociaux (ERFS) et revenus disponibles localisés (RDL) de 2008 ; SOeS ; Anah

Enjeu – Risques sanitaires environnementaux

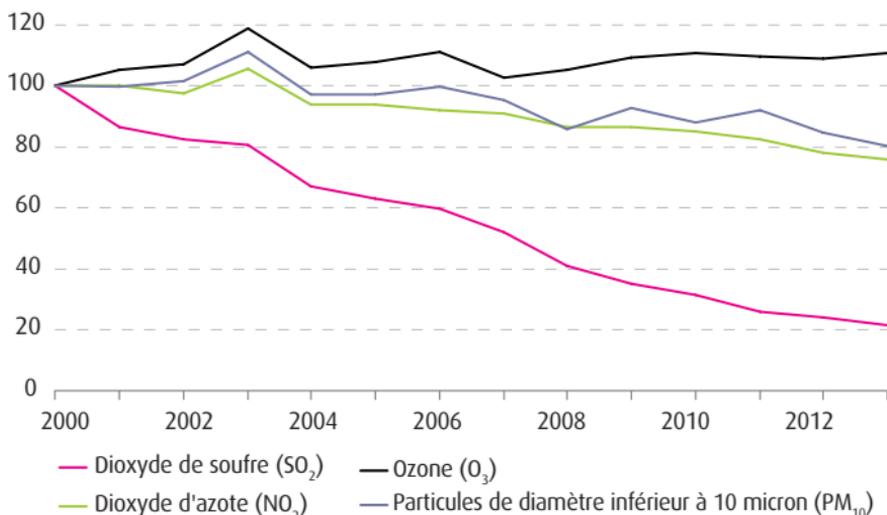
Évolution de l'indice de pollution de l'air en milieu urbain	27
Évolution de l'indice de pollution des cours d'eau (nitrates, orthophosphates) et de l'indice de pollution des eaux souterraines (nitrates)	28

Évolution de la pollution de l'air en milieu urbain

Sur la période 2000-2013, les concentrations de fond en dioxyde de soufre (SO_2), dioxyde d'azote (NO_2) et particules de diamètre inférieur à $10 \mu\text{m}$ (PM_{10}) ont diminué en milieu urbain, tandis que celles en ozone ont stagné. Toutefois, les seuils réglementaires pour la protection de la santé humaine sont dépassés chaque année sur différents points du territoire pour le NO_2 , les PM_{10} et l'ozone.

Évolution des concentrations dans l'air de quatre polluants en fond urbain

En indice base 100 des concentrations en 2000



Champ : France métropolitaine hors Corse.

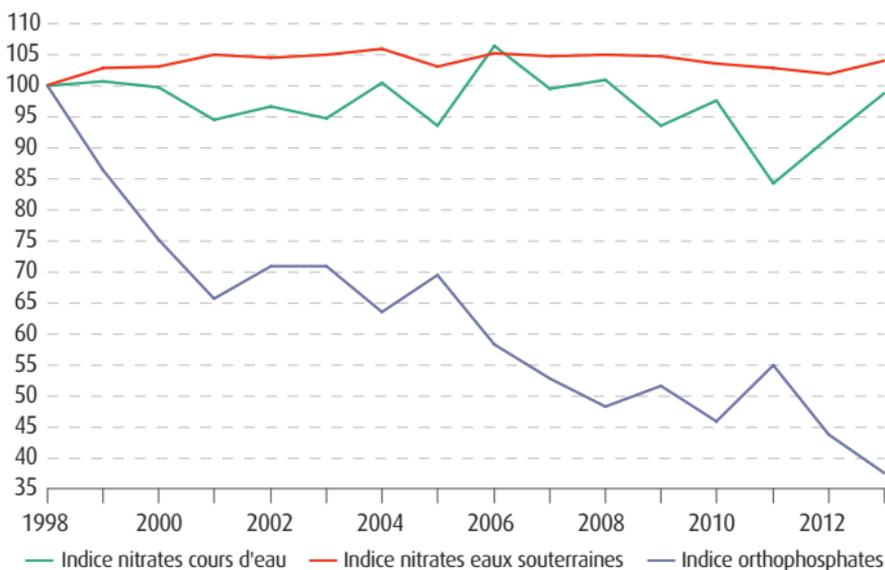
Source : SOEs d'après Géod'Air (base nationale de données de qualité de l'air), 2014

Évolution de l'indice de pollution des cours d'eau (nitrates, orthophosphates) et de l'indice de pollution des eaux souterraines (nitrates)

Les teneurs en orthophosphates ont fortement diminué depuis 1998 dans les cours d'eau, alors que les teneurs en nitrates, très influencées par la pluviométrie, restent stables. Dans les eaux souterraines, les concentrations en nitrates augmentent entre 1996 et 2004, puis se stabilisent. Les fluctuations annuelles et pluri-annuelles liées à la pluviométrie, plus marquées dans les cours d'eau, affectent aussi les nappes.

Indices de pollution des cours d'eau (nitrates, orthophosphates) et des eaux souterraines (nitrates)

Indice base 100 en 1998



Sources : SOeS, d'après agences de l'Eau - BRGM, banque ADES, réseaux RCS-RCO - Meem/DEB

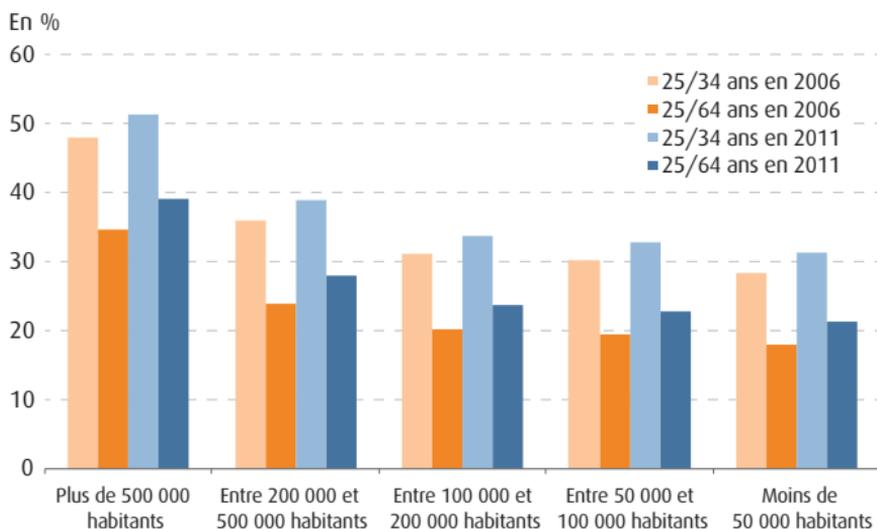
Axe 1 – Développer des territoires durables et résilients

Niveau de qualification des jeunes par zones d'emploi	30
Population exposée au risque d'inondation par cours d'eau	31
Consommation d'espaces agricoles, naturels ou forestiers par l'artificialisation.....	32
Évolution des superficies boisées	33
Utilisation des transports en commun pour les trajets domicile-travail	34
Temps d'accès au travail en voiture dans les aires urbaines	35
<i>Nombre d'agendas 21 locaux et part de la population concernée : voir Axe 8.....</i>	<i>83</i>
Part du territoire national couvert par des Scot incluant les enjeux de préservation de la biodiversité et de limitation de la consommation d'espace	36

Niveau de qualification des jeunes par zones d'emploi

En France, la part des jeunes de 25 à 34 ans titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur dépasse 40 %, plaçant la France parmi les pays les plus avancés d'Europe. Le ratio est en progrès par rapport aux générations précédentes : pour les 25-64 ans il atteint 30 %. Cependant, les disparités territoriales sont importantes, notamment en fonction de l'offre de formation, très concentrée dans les grands pôles urbains.

Taux de diplômés de l'enseignement supérieur en 2006 et 2011 selon la tranche d'âge et par taille de zone d'emploi

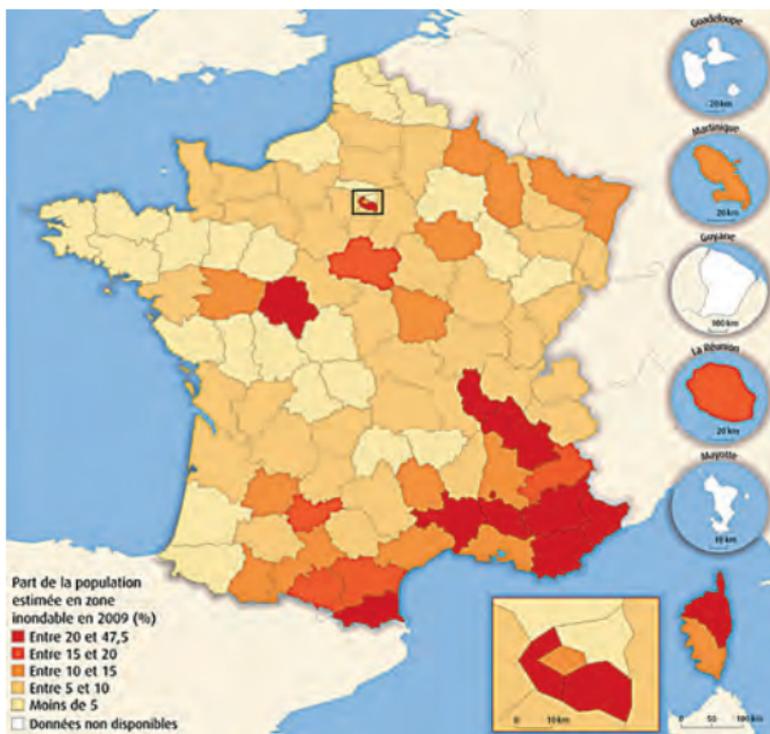


Source : Insee, RP 2006-2011

Population exposée au risque d'inondation par cours d'eau

En 2009, 11 % de la population française est exposée au risque d'inondation par les fleuves et les cours d'eau, risque naturel prépondérant en France métropolitaine. Une commune sur deux est concernée à des degrés divers par les risques d'inondations sur une partie au moins de son territoire. 13 départements comptent plus de 20 % de leur population en zone inondable.

Part de la population estimée en zone inondable par cours d'eau en 2009



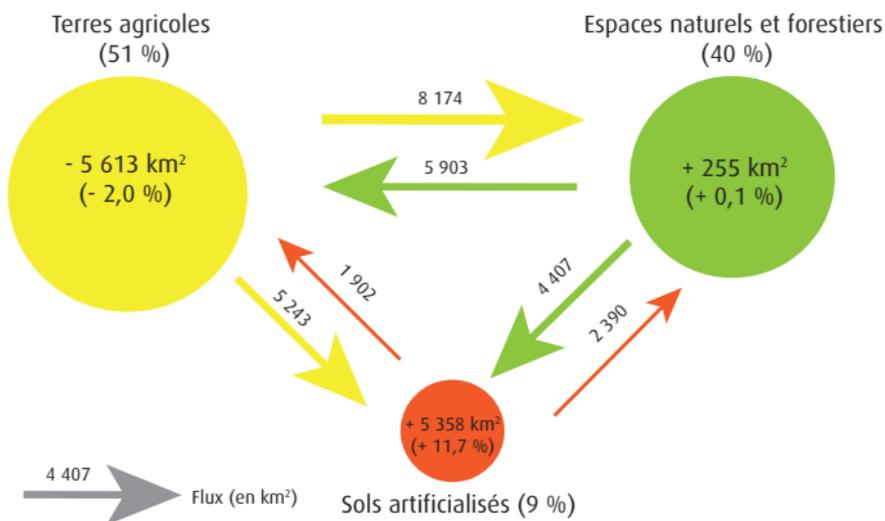
Note : taux de couverture des zones inondables inférieur à 60 % pour 15 départements, entre 60 % et 80 % pour 29 départements, supérieur à 80 % pour 57 départements.

Sources : SOeS d'après Medde, Cartorisque, 2013 ; Dreal et DDT(M), 2013 ; Insee, RFL 2009 et RP 2009 — ©IGN, Contours, Iris® et BD Carto®, 2008

Consommation d'espaces agricoles, naturels ou forestiers par l'artificialisation

Les surfaces artificialisées ont augmenté de 12 % entre 2006 et 2014, sur 5 358 km² supplémentaires, au détriment des terres agricoles ou des espaces naturels et forestiers. Le solde des changements pour les terres agricoles montre une perte de 5 613 km², soit 2 % de la superficie occupée par l'agriculture. Le bilan des espaces naturels est presque équilibré permettant une superficie stable.

Transferts d'occupation des sols entre terres agricoles, espaces naturels et sols artificialisés de 2006 à 2014



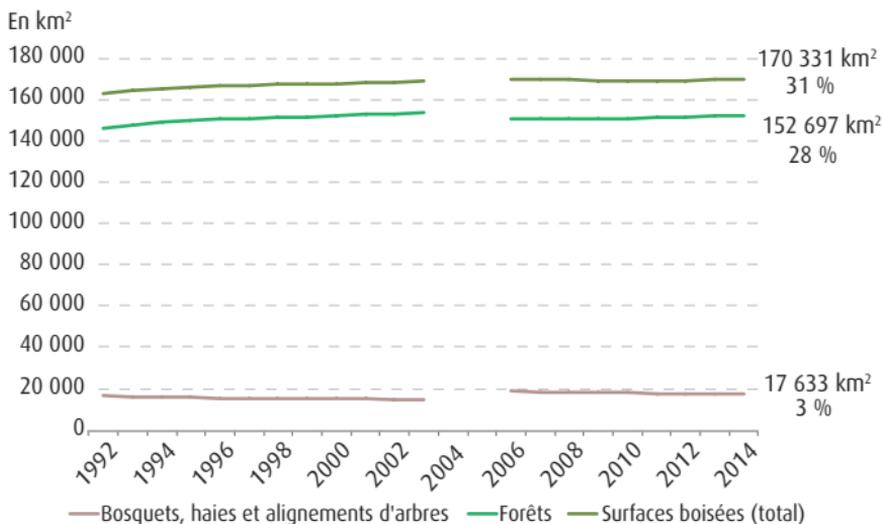
Note : la nomenclature d'occupation Teruti en 3 postes a été utilisée pour ces calculs (zones interdites exclues). Sols artificialisés = sols bâtis, sols revêtus ou stabilisés et autres sols artificialisés ; sols agricoles = sols cultivés et surfaces toujours en herbe ; sols naturels = sols boisés, landes, friches, maquis, garrigues, savanes, glaciers, neiges éternelles, zones humides et sous les eaux.
Champ : France métropolitaine.

Source : SOeS d'après ministère chargé de l'Agriculture (SSP), enquête Teruti-Lucas, matrice de passage d'occupation physique des sols 2006-2014

Évolution des superficies boisées

En 2014, les surfaces boisées représentent 31 % du territoire métropolitain, soit 170 331 km². Cette proportion est relativement stable depuis 2006. Les surfaces de forêts occupent 28 % du territoire et ont légèrement augmenté entre 2006 et 2014 (+ 1 %). Cependant la surface des bosquets, haies et alignements d'arbres diminue (- 9 % en 8 ans). Ces espaces boisés clairsemés ne représentent que 3 % du territoire mais assurent un rôle important en matière de continuité écologique.

Évolution des superficies boisées



Note : le passage de Teruti à Teruti-Lucas a induit des ruptures de séries en 2005 liées à des changements de nomenclatures et d'échantillons enquêtés ; 2011 et 2013 estimés. Les superficies boisées comprennent ici les forêts, les peupleraies, bosquets, haies, les « coupes rases » ainsi que les arbres épars de 1992 à 2003 puis les alignements d'arbres de 2006 à 2014. Les comparaisons internationales de surfaces forestières reposent sur une autre définition.

Champ : France métropolitaine.

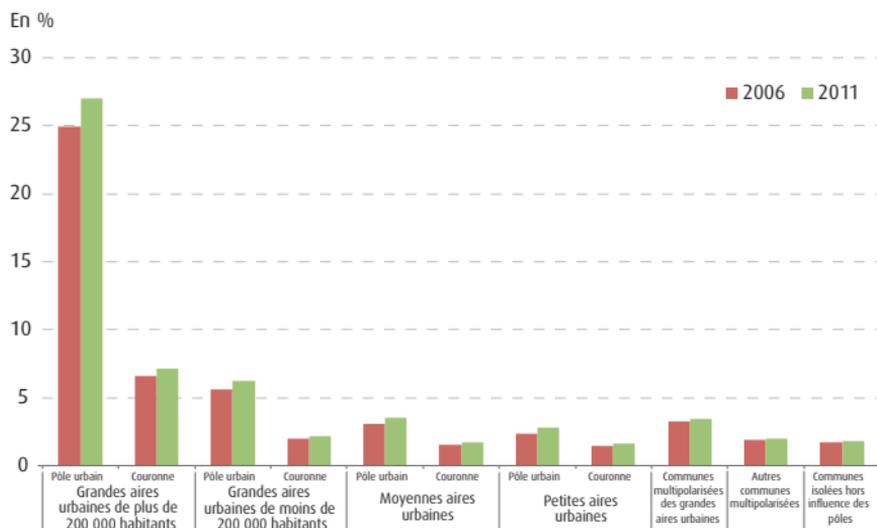
2011 et 2013 = estimation.

Source : SOeS d'après ministère chargé de l'Agriculture (SSP), enquêtes Teruti puis Teruti-Lucas

Utilisation des transports en commun pour les trajets domicile-travail

En 2011, 14,6 % des trajets domicile-travail sont réalisés en transports en commun. La voiture reste le moyen de transport le plus utilisé pour aller travailler. La part des déplacements domicile-travail effectués principalement en transports en commun a progressé de 1 point entre 2006 et 2011. L'augmentation est plus marquée dans les grandes aires urbaines qui sont mieux desservies par les transports en commun.

Part des déplacements domicile-travail effectués en transports en commun



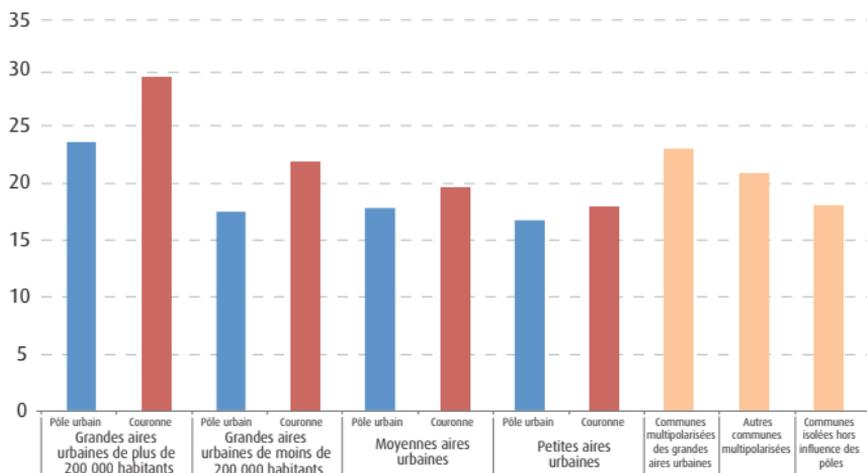
Source : Insee, recensement de la population 2006 et 2011

Temps d'accès au travail en voiture dans les aires urbaines

En 2011, en France métropolitaine, le temps moyen de déplacement des actifs entre leur domicile et leur lieu de travail est estimé à 23 minutes. Les temps de trajet sont les plus longs dans les grandes aires urbaines et baissent avec la taille des aires urbaines. Au sein des aires urbaines, il faut moins de temps pour aller travailler lorsque les actifs résident dans le pôle urbain plutôt que dans la couronne. Dans les espaces ruraux, les temps de trajets pour aller travailler sont assez courts (18 minutes en moyenne dans les communes isolées).

Temps de trajet domicile-travail moyen dans les aires urbaines en 2011

En minutes



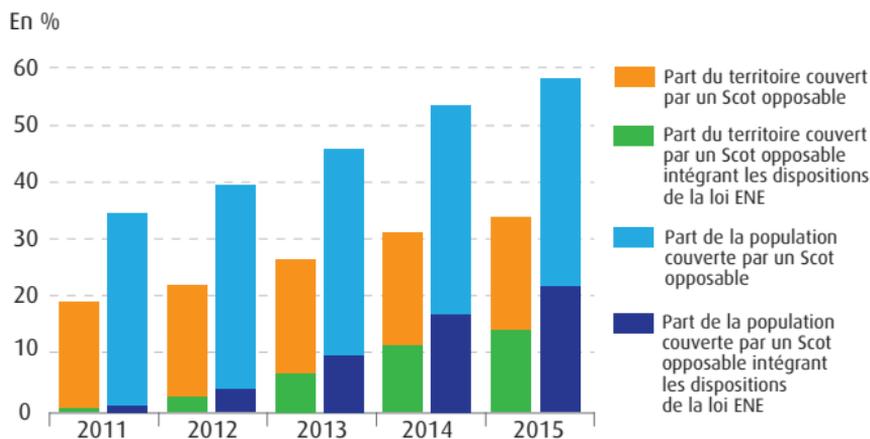
Note : les temps de déplacements sont calculés entre le centre de la commune de résidence et la commune où l'on travaille (le temps estimé quand on travaille dans sa commune de résidence est donc nul), seuls les déplacements en voiture ont été retenus.

Source : Insee, recensement de la population 2011

Part du territoire national couvert par des Scot incluant les enjeux de préservation de la biodiversité et de limitation de la consommation d'espace

Au 1^{er} janvier 2016, 14 % du territoire national est couvert par des Schémas de cohérence territoriale (Scot) intégrant les dispositions de la loi portant Engagement national pour l'Environnement (ENE) de juillet 2010. Le territoire est couvert au total à 33,7 % par un Scot opposable. Respectivement, 21,7 % et 57,6 % de la population habitent dans ces territoires. Les enjeux énergétiques et climatiques, de préservation et de restauration des continuités écologiques, de suivi et de limitation de la consommation d'espace sont ainsi intégrés dans les schémas les plus récents. Au 1^{er} janvier 2017 tous les Scot devront avoir intégré les dispositions de la loi ENE.

Part de territoire national et population couverts par des Scot, dont ceux incluant les enjeux de préservation de la biodiversité et de limitation de l'espace



Note : les Scot intégrant les dispositions de la loi ENE incluent des enjeux de préservation de la biodiversité et des objectifs chiffrés de la consommation d'espace.

Source : SOeS d'après MEEM-MLHD/DGALN/DHUP, 2016

Axe 2 – S’engager dans l’économie circulaire et sobre en carbone

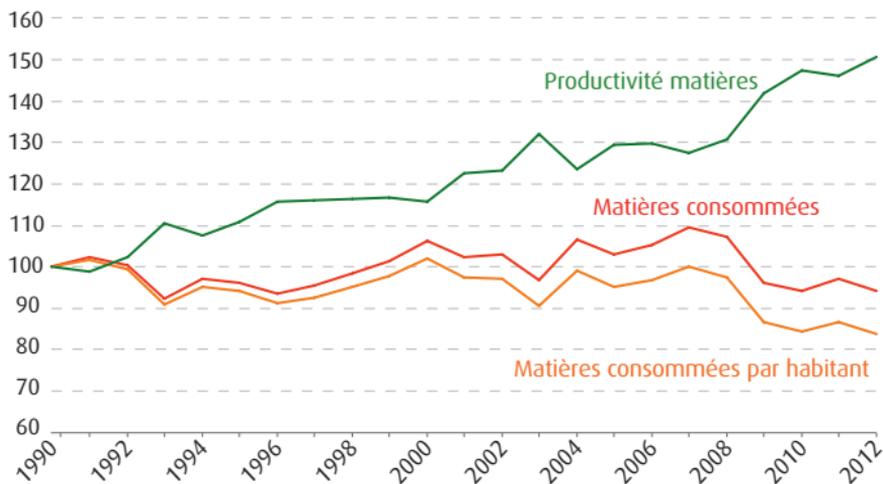
Productivité matières et consommation intérieure de matières par personne.....	38
Évolution de la consommation finale d’énergie, son intensité et par secteurs.....	39
Taux de recyclage des déchets municipaux.....	40
Quantité de déchets non minéraux acheminés en centres de stockage	41
Part des transports collectifs dans le transport intérieur terrestre de voyageurs	42
Part des transports de marchandises non routiers dans le transport intérieur terrestre de marchandises.....	43
Nombre de vélos mis en libre-service.....	44
<i>Consommation d’énergies fossiles :</i>	
<i>voir Enjeu « Raréfaction des ressources »</i>	<i>21</i>
Part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d’énergie	45
Part du nucléaire dans la production d’électricité	46
Part de l’électricité d’origine renouvelable dans la consommation d’électricité nationale et par région.....	47
<i>Dépenses de R&D publiques et privées dont en environnement : voir Axe 6.....</i>	<i>72</i>
Investissements antipollution dans l’industrie et l’agroalimentaire	49
Surfaces cultivées en agriculture biologique.....	50
<i>Consommation de produits phytosanitaires :</i>	
<i>voir Enjeu « Perte accélérée de biodiversité »</i>	<i>15</i>

Productivité matières et consommation intérieure de matières par personne

Entre 1990 et 2008, la productivité matières a augmenté en France de 31 %, tandis que la consommation de matières par habitant est restée stable. Depuis 2008, l’évolution de la productivité matières et de la consommation de matières est marquée par la crise économique. La forte augmentation de cette productivité à partir de 2009 résulte essentiellement d’une baisse de la consommation de matières, notamment en matériaux de construction.

Productivité matières et consommation intérieure de matières par habitant

Indice base 100 en 1990



Note : indice base 100 en 1990, matières en tonnes et productivité matières en €/kg.

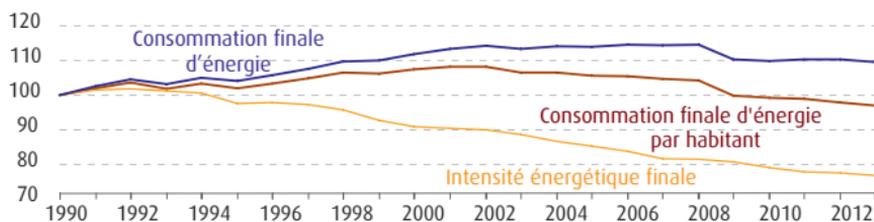
Sources : SOeS ; Insee, 2015. Métropole et Dom

Évolution de la consommation finale d’énergie, son intensité et par secteurs

La tendance de la consommation finale d’énergie en France est stable depuis 10 ans, à l’exception d’une forte baisse en 2009 qui s’explique par la crise économique. Néanmoins en 40 ans, la consommation finale énergétique a augmenté de 15 %. Cette augmentation s’explique notamment par un quasi doublement de la consommation énergétique des transports. L’intensité énergétique finale diminue depuis 20 ans. Depuis 2005, la baisse annuelle moyenne s’établit à - 1,3 %.

Consommation finale d’énergie, par habitant et par unité de PIB (intensité énergétique finale)

Indice base 100 en 1990

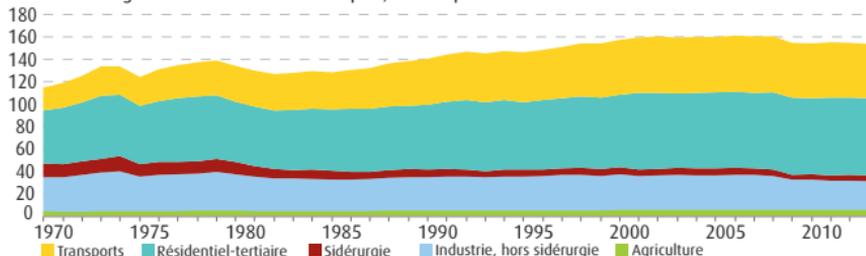


Note : consommation d’énergie corrigée des variations climatiques et population : métropole. PIB en volume : France entière. Définition : l’intensité énergétique finale mesure le rapport entre la consommation finale d’énergétique, corrigée des variations climatiques, et le PIB en volume.

Source : SOeS, bilan énergétique de la France

Évolution de la consommation finale énergétique par secteur

Données corrigées des variations climatiques, en Mtep



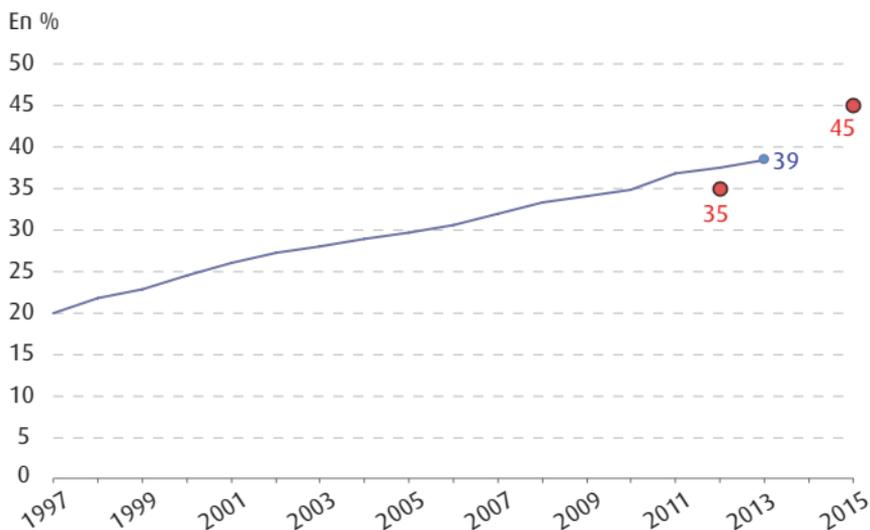
Note : données corrigées des variations climatiques.

Source : SOeS, d’après les sources par énergie

Taux de recyclage des déchets municipaux

Les déchets municipaux regroupent les déchets collectés par les municipalités provenant des ménages ou des activités économiques (déchets ménagers et assimilés). Sur un total tout déchet de 345 millions de tonnes, 34 millions de tonnes ont été collectées en 2013 (hors déblais et gravats), dont la moitié par le biais de la collecte sélective (porte à porte ou apport volontaire). Le taux de recyclage matière et organique atteint 39 %. Il a progressé de 1 % en moyenne par an depuis 1997.

Taux de recyclage des déchets municipaux et atteinte des objectifs



Note : les points rouges correspondent aux objectifs fixés par la loi n° 2009-967.

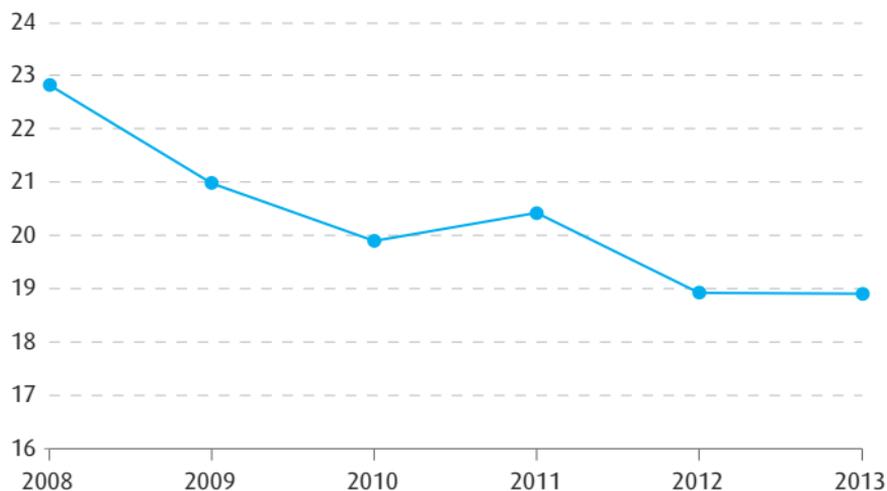
Sources : Eurostat ; SOeS ; Ademe

Quantité de déchets non minéraux acheminés en centres de stockage

La mise en décharge constitue une perte de ressources. En effet, une partie de ces déchets pourrait être réorientée vers la filière recyclage et autres modes de valorisation. Moins on aura recours au stockage, plus la valorisation des déchets sera importante. En 2013, les quantités de déchets non minéraux acheminés en centres de stockage s’élevaient à 19 millions de tonnes, elles ont baissé de 20 % par rapport à 2008.

Évolution des quantités de déchets non minéraux (dangereux et non dangereux) stockées en France

En millions de tonnes



Note : taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) : taxe due par toute personne physique ou morale exploitant une installation de traitement de déchet au prorata des quantités reçues. Les déchets minéraux ne sont pas pris en compte, eu égard à leur spécificité (quantité, non toxicité, taux de recyclage élevé, centres de stockage pour déchets inertes).

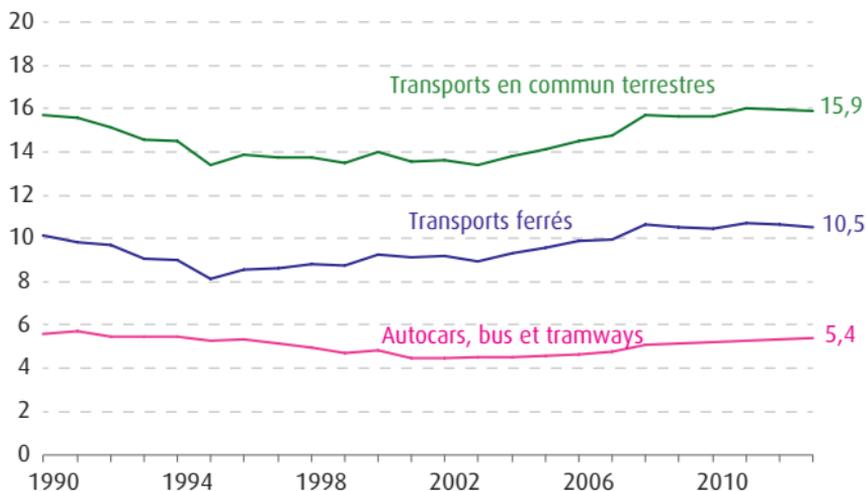
Source : douane, TGAP

Part des transports collectifs dans le transport intérieur terrestre de voyageurs

Les transports en commun représentent 15,9 % des transports intérieurs terrestres de voyageurs en 2013 (voyageurs-km). Après une longue période à la baisse puis une stabilisation, la part des transports en commun augmente, depuis 1995, pour les transports en commun ferroviaires et, depuis 2003, pour l’ensemble du transport intérieur terrestre de voyageurs.

Part des transports en commun dans le transport intérieur terrestre de voyageurs

En % des voyageurs-km



Note : les transports en commun terrestres comprennent les transports ferrés (y compris métros) et les transports routiers collectifs en autocar, bus et tramway.

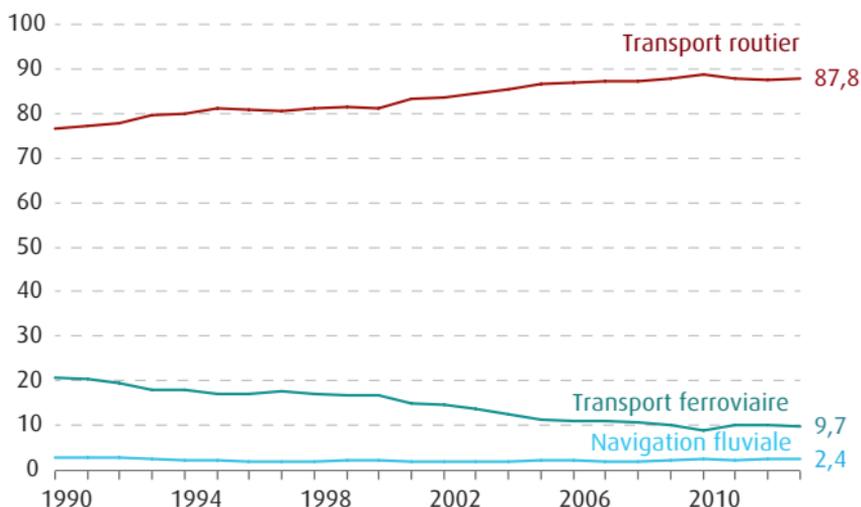
Sources : SOeS/Commission des comptes des transports de la Nation d’après RATP ; STIF-Omnil ; UTP, bilan de la circulation et DGITM ; Cerema ; GART ; UTP, enquête annuelle sur les transports collectifs urbains

Part des transports de marchandises non routiers dans le transport intérieur terrestre de marchandises

Les transports intérieurs terrestres de marchandises sont largement dominés par le transport routier. Cependant, depuis 2011, la part modale de la route (87,8 %), qui est maintenant inférieure à son niveau de 2009, est stable. La part du rail (9,7 %) est stabilisée après une baisse continue jusqu’en 2010. La part du transport fluvial (2,4 %) est assez stable depuis 1994.

Répartition modale des transports intérieurs terrestres de marchandises

En % des tonnes-km



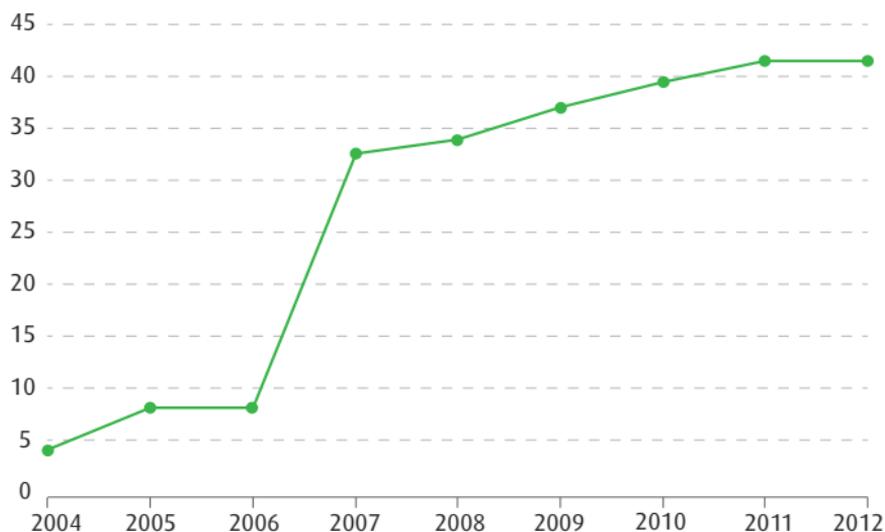
Note : transit inclus, oléoducs exclus.

Source : SOeS d'après SOeS ; Eurostat ; VNF

Nombre de vélos mis en libre-service

Le nombre de vélos en libre-service (VLS) disponibles a été multiplié par 10 entre 2004 et 2012, passant – dans les villes de plus de 150 000 habitants – de 4 vélos pour 10 000 habitants en 2004 à 41 en 2012. Le nombre de vélos a explosé en 2007 puis a crû jusqu’en 2011 de façon régulière ; il stagne en 2012.

Nombre de vélos en libre-service (VLS) pour 10 000 habitants dans les communes de plus de 150 000 habitants



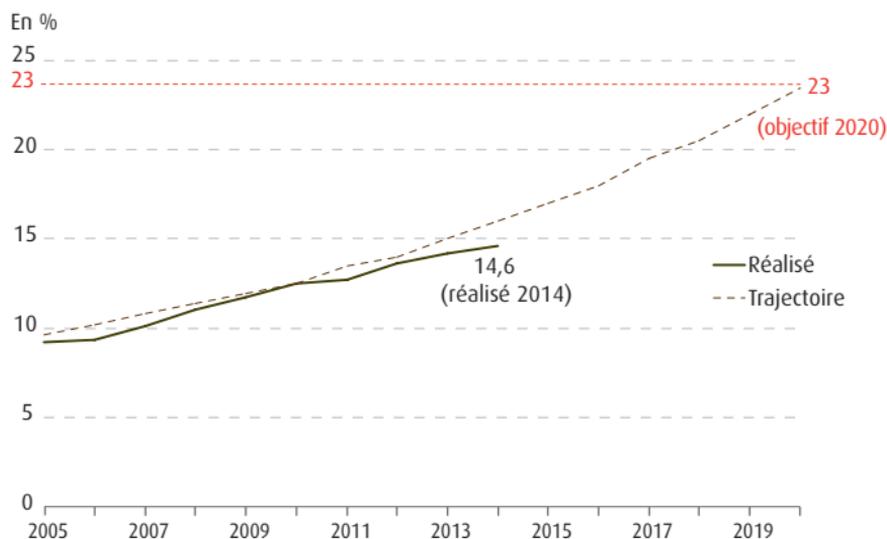
Champ : France métropolitaine, communes de plus de 150 000 habitants.

Sources : SOeS d’après Cerema, enquête 2013 du Club des villes et territoires cyclables ; Insee, recensement de la population 2011

Part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie

La part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie atteint 14,6 % en 2014, soit une progression de 5,4 points depuis 2005. La loi du 3 août 2009 a fixé un objectif de 23 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie d'ici 2020, en conformité avec la directive européenne de 2009.

Part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie



Note : consommation finale brute d'énergie : consommation des utilisateurs finals (y compris les pertes de réseaux, ainsi que l'électricité et la chaleur consommées par la branche énergie pour la production d'électricité et de chaleur). Toutes les données ont été comptabilisées selon le mode de calcul défini par la directive EnR 2009/28/CE.

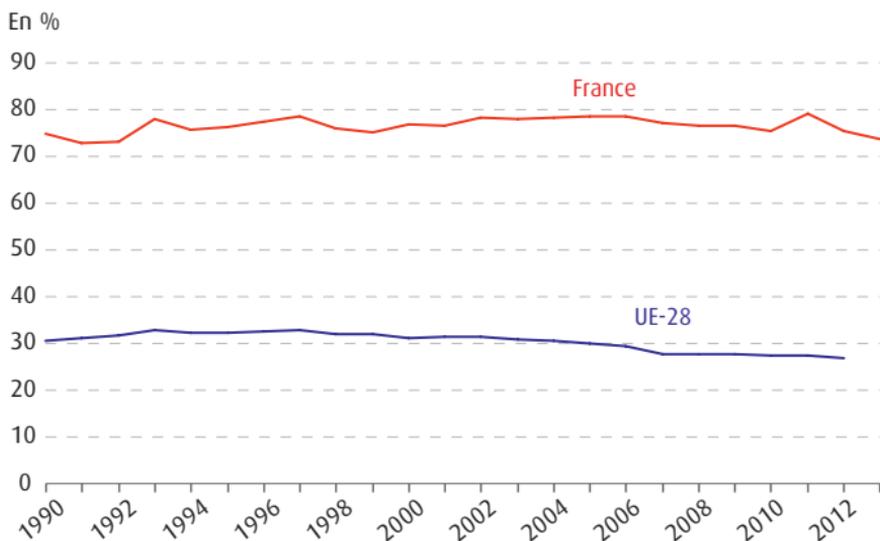
Champ : métropole et DOM.

Source : SOeS, bilan de l'énergie, juillet 2014

Part du nucléaire dans la production d’électricité

Depuis deux décennies la part du nucléaire dans la production brute d’électricité oscille entre 73 % et 79 %. Depuis quelques années cette part tend à décroître en raison de la croissance des productions d’origine éolienne et photovoltaïque.

Part du nucléaire dans la production brute d’électricité



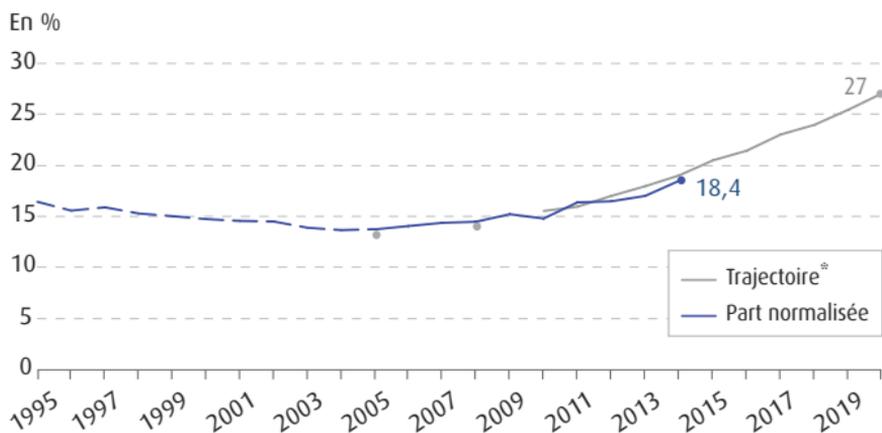
Champ : France métropolitaine.

Source : Agence internationale de l’énergie

Part de l'électricité d'origine renouvelable dans la consommation d'électricité nationale et par région

La part de l'électricité renouvelable dans la consommation intérieure finale brute d'électricité s'établit à 18,4 % en 2014 au niveau national, en augmentation de 4,7 points depuis 2005. Les différences sont toutefois très marquées selon les régions compte tenu de la diversité de leurs ressources naturelles et de leur exploitation.

Part de l'électricité renouvelable dans la consommation intérieure brute d'électricité

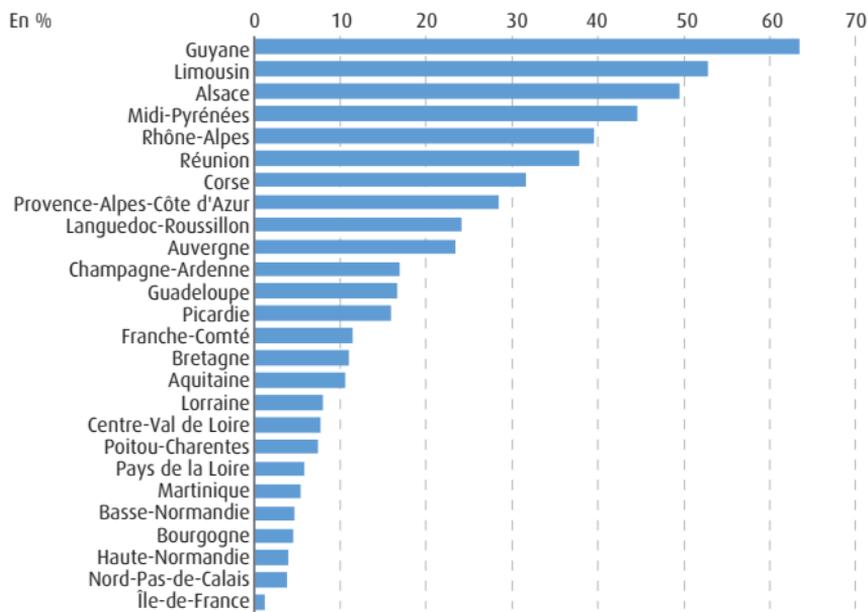


* Trajectoire au titre du Plan d'action national en faveur des énergies renouvelables.
Champ : métropole et DOM.

Source : SOeS, d'après les sources par énergie

Part de l’électricité d’origine renouvelable dans la consommation d’électricité nationale et par région (suite)

Électricité renouvelable produite par région rapportée à la consommation finale brute d’électricité régionale en 2013



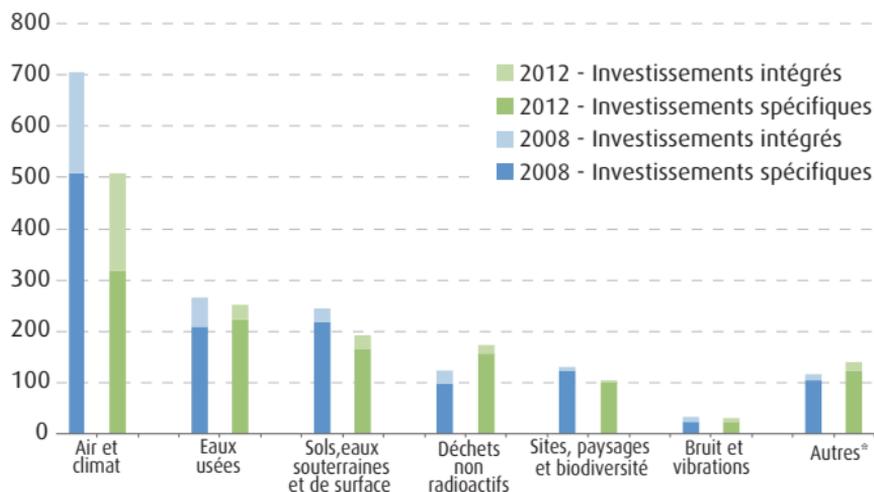
Source : SOeS, d’après les sources par énergie

Investissements antipollution dans l’industrie et l’agroalimentaire

En 2012, les dépenses d’investissement des établissements industriels pour lutter contre les pollutions résultant de leur activité s’élèvent à 1,4 milliard d’euros. Elles repartent à la hausse après trois années de baisse consécutives, mais n’atteignent pas le niveau de 2008. Même si ces investissements concernent des domaines environnementaux très variés (eau, sols, biodiversité...), 36 % des montants engagés visent à protéger l’air et le climat.

Les investissements pour protéger l’environnement par domaine en 2008 et 2012

En millions d’euros courants



* *Autres : protection contre les rayonnements et coûts de recherche et développement en rapport avec l’environnement.*

Note : à partir de 2012, extension du champ et modification des traitements.

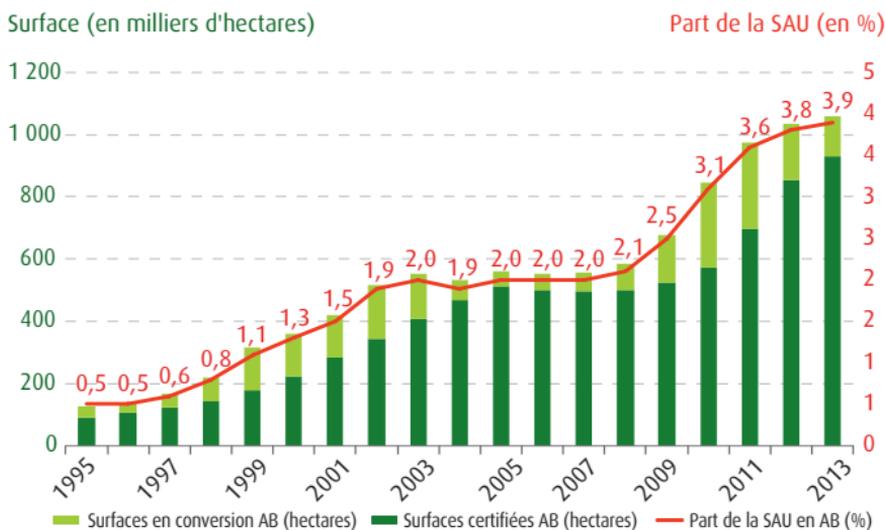
Champ : France, établissements de 20 salariés ou plus du secteur de l’industrie, y compris IAA et hors divisions 36 à 39 de la nomenclature d’activités française (NAF) révision 2.

Sources : Insee/SSP, enquêtes annuelles sur les investissements pour protéger l’environnement (Antipol)

Surfaces cultivées en agriculture biologique

En 2013, l’agriculture biologique concerne 25 467 producteurs exploitant 1 060 726 hectares, soit 3,9 % de la surface agricole utilisée (SAU). Le plan « Ambition bio 2017 » fixe comme objectif le doublement des surfaces dédiées à l’agriculture biologique entre 2013 et 2017.

Surfaces agricoles utilisées en agriculture biologique



Note : AB = agriculture biologique, SAU = surface agricole utilisée.

Source : Agence Bio, DOM inclus

Axe 3 – Prévenir et réduire les inégalités environnementales, sociales et territoriales

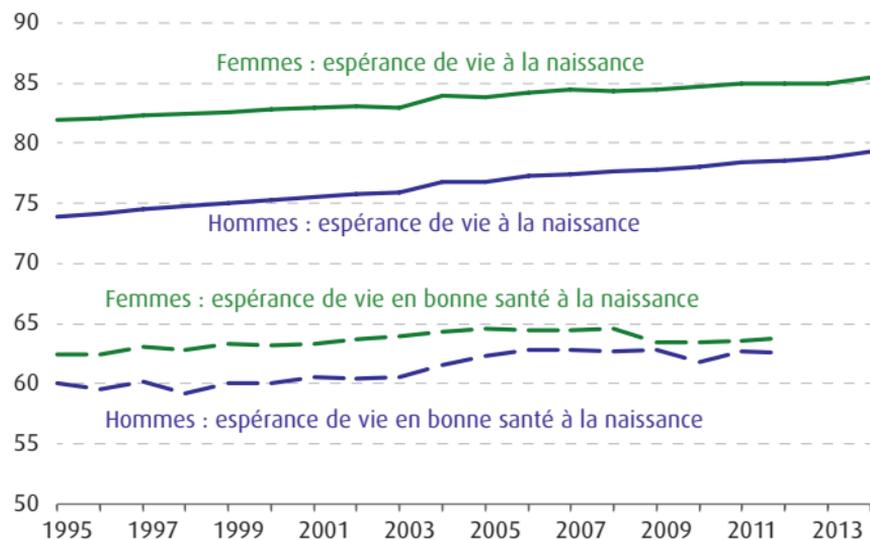
Espérance de vie : disparités régionales, femmes-hommes.....	52
Évolution des inégalités de niveau de vie.....	55
Part du budget des ménages consacré à l'énergie.....	56
<i>Montant des indemnités versées par les assurances au titre des catastrophes naturelles : voir Enjeu « Changement climatique »</i>	11
<i>Logements et population en zone basse littorale, exposés à des risques de submersion marine : voir Enjeu « Changement climatique »</i>	10
<i>Population exposée au risque d'inondation par cours d'eau : voir Axe 1</i>	31
Part des stations de mesure ayant dépassé dans l'année le seuil journalier de protection de la santé humaine pour les particules PM ₁₀	57
Nombre de captages pour l'eau potable fermés.....	58
Évolution des nitrates dans la ressource en eau destinée à la consommation humaine.....	59
Inégalités de temps d'accès aux soins de proximité.....	60

Espérance de vie : disparités régionales, femmes-hommes

L'espérance de vie à la naissance continue de s'améliorer. Les écarts d'espérance de vie entre hommes et femmes demeurent importants mais se réduisent pour l'espérance de vie en bonne santé. Les disparités territoriales, beaucoup plus fortes pour les hommes que pour les femmes, diminuent légèrement ces dernières années.

Espérance de vie et espérance de vie en bonne santé

En années

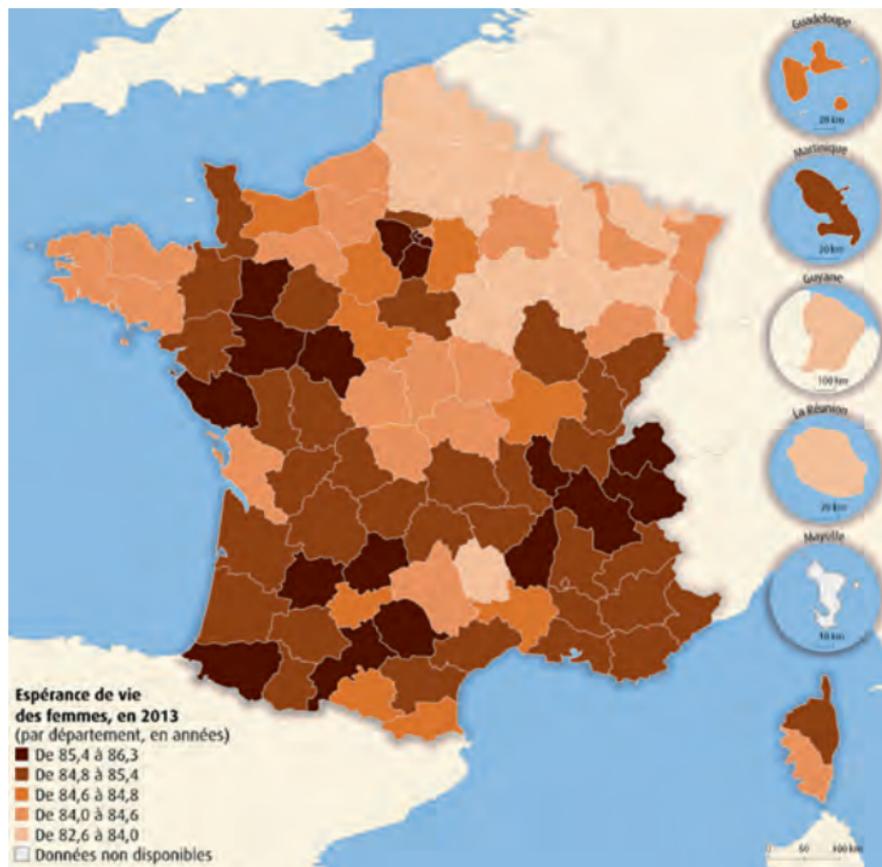


Note : résultats 2012, 2013 et 2014 : résultats provisoires à fin 2014. France métropolitaine uniquement. Espérance de vie en bonne santé ; panel communautaire des ménages puis à partir de 2004, enquête SILC, rupture de série en 2004.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil – Eurostat, fin 2014

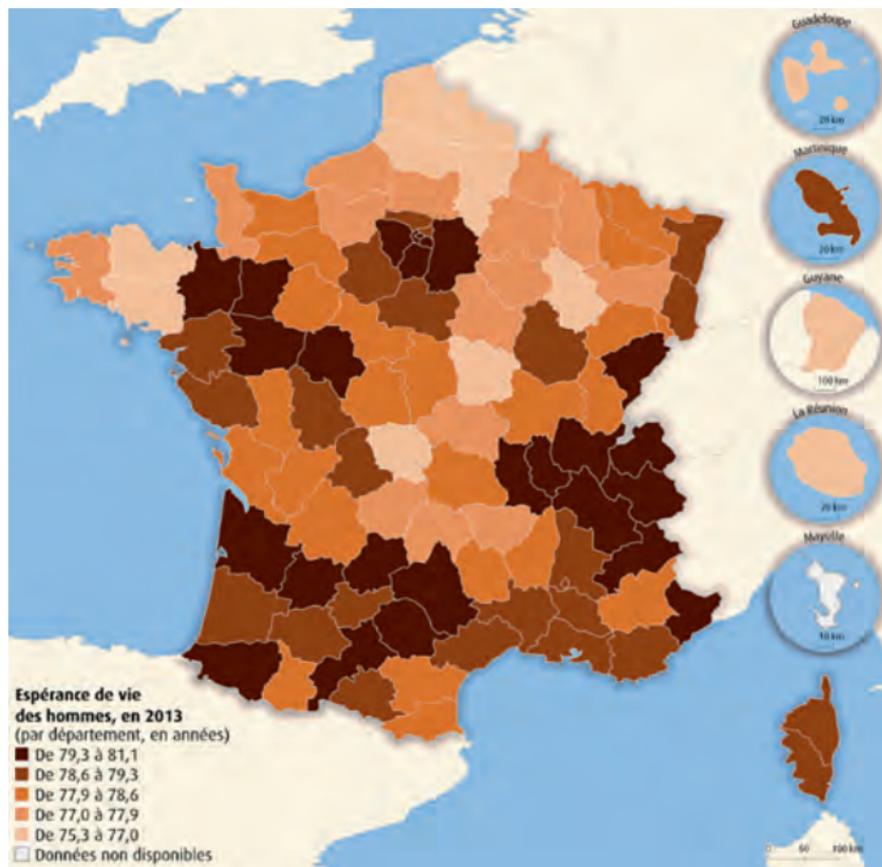
Espérance de vie : disparités régionales, femmes-hommes (suite)

Espérance de vie des femmes en 2013



Espérance de vie : disparités régionales, femmes-hommes (suite)

Espérance de vie des hommes en 2013

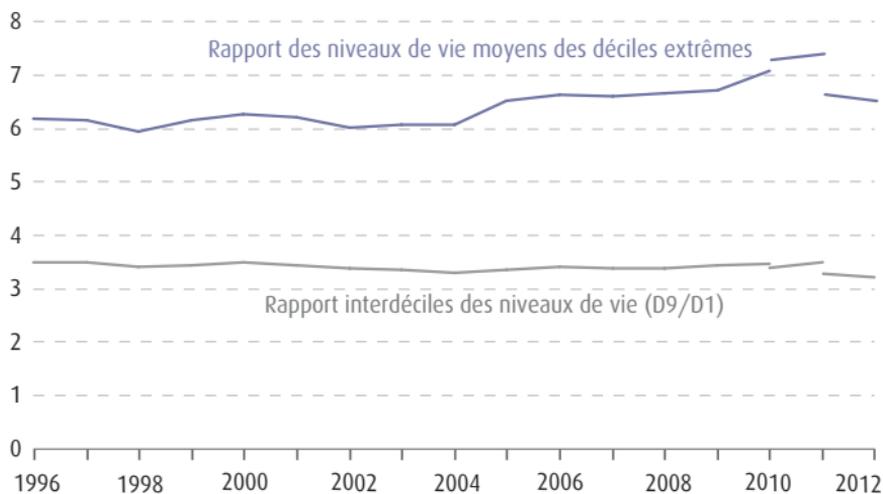


Source : Insee, État Civil, Estimations de population

Évolution des inégalités de niveau de vie

L'écart dans la distribution des niveaux de vie moyens entre les déciles extrêmes augmente continûment de 2002 à 2011, revenus sociaux compris, puis se stabilise en 2012. Le rapport interdéciles des niveaux de vie (D9/D1) reste stable.

Distribution des niveaux de vie : rapport des déciles extrêmes et rapport interdéciles



Note : niveau de vie : revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation.
 Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

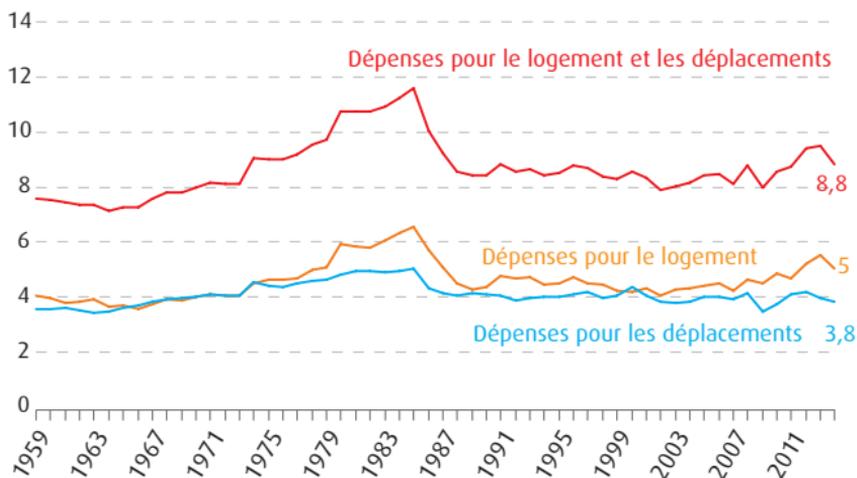
Sources : Insee ; DGI, enquête sur les revenus fiscaux 1996-2005 et Insee ; DGFIP ; Cnaf ; CCMSA, enquête sur les revenus fiscaux et sociaux de 2005 à 2012 (à partir de 2010, les estimations de revenus financiers mobilisent l'enquête Patrimoine 2010 ce qui entraîne une rupture de série)

Part du budget des ménages consacré à l'énergie

Les dépenses d'énergie liées au logement et au transport représentent 8,8 % du budget des ménages en 2014. Depuis 30 ans, cette part budgétaire est restée relativement stable après un pic en 1985. Les inégalités d'effort énergétique se sont accrues depuis 25 ans entre ménages modestes et ménages riches, entre ville et campagne, entre types d'habitat et entre ménages âgés et jeunes.

Part du budget des ménages consacré à l'énergie (logement et déplacements)

En % du budget des ménages



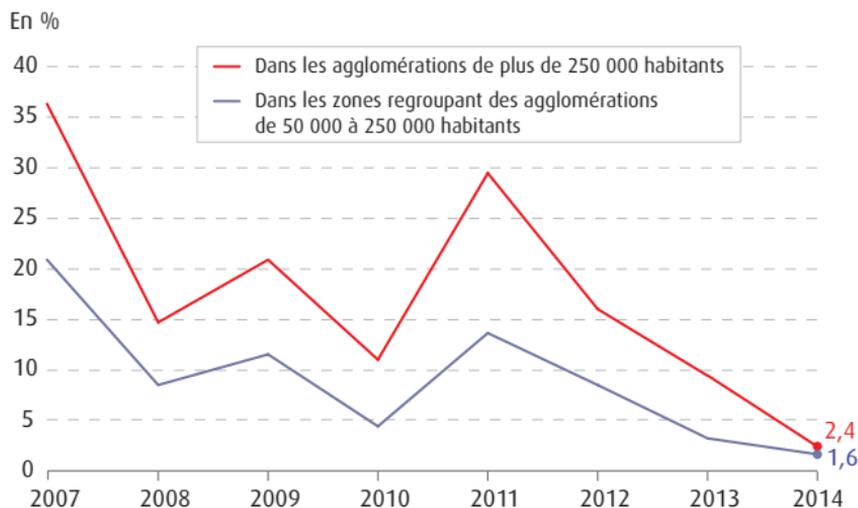
Note : le budget des ménages est égal aux dépenses de consommation des ménages diminuées des loyers imputés.

Source : Insee, comptabilité nationale

Part des stations de mesure ayant dépassé dans l'année le seuil journalier de protection de la santé humaine pour les particules PM₁₀

La part des stations de mesure ne respectant pas le seuil journalier en PM₁₀ pour la protection de la santé humaine a diminué dans les agglomérations de 50 000 à 250 000 habitants ainsi que dans les agglomérations de plus de 250 000 habitants. Ces dernières sont les plus concernées par cette pollution. Les dépassements sont très dépendants des conditions météorologiques.

Évolution du pourcentage de stations de mesure ayant dépassé dans l'année le seuil journalier de protection de la santé humaine pour les particules PM₁₀



Note : PM₁₀ : particules de diamètre inférieur à 10 µm ; seuil : 50 µg/m³ en moyenne journalière à ne pas dépasser plus de 35 jours par an.

Champ : France métropolitaine et DOM.

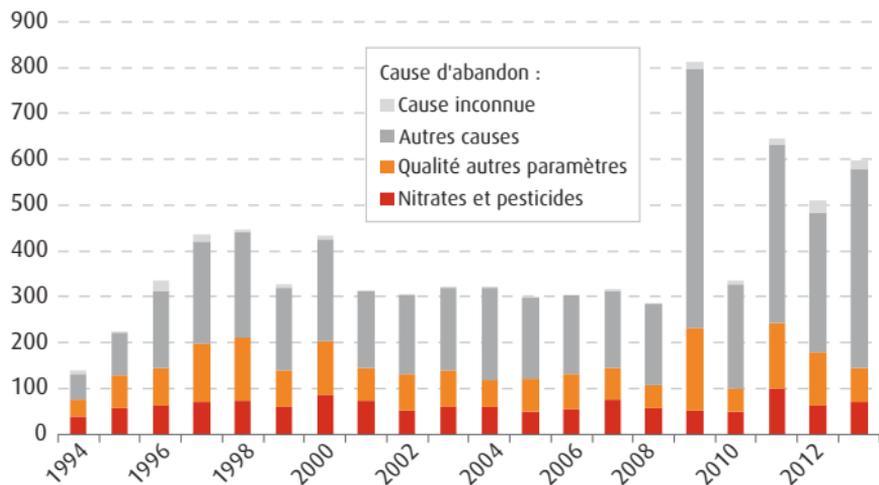
Source : SOeS d'après LCSQA, Géod'Air (base nationale de données de qualité de l'air), mai 2015

Nombre de captages pour l'eau potable fermés

De 1994 à 2013, 7 716 captages d'eau destinée à la consommation humaine ont été abandonnés. La mauvaise qualité de l'eau, notamment en nitrates et pesticides, en est la première cause (39 % des abandons). Des raisons variées entraînent l'abandon de nombreux captages depuis 2009. Pourtant, alors que la reconquête de la qualité de l'eau est engagée sur 1 000 captages dits prioritaires, le nombre d'abandons dus à une qualité dégradée ne baisse pas.

Nombre de captages d'eau destinée à la consommation humaine abandonnés entre 1994 et 2013

Nombre de captages par cause d'abandon

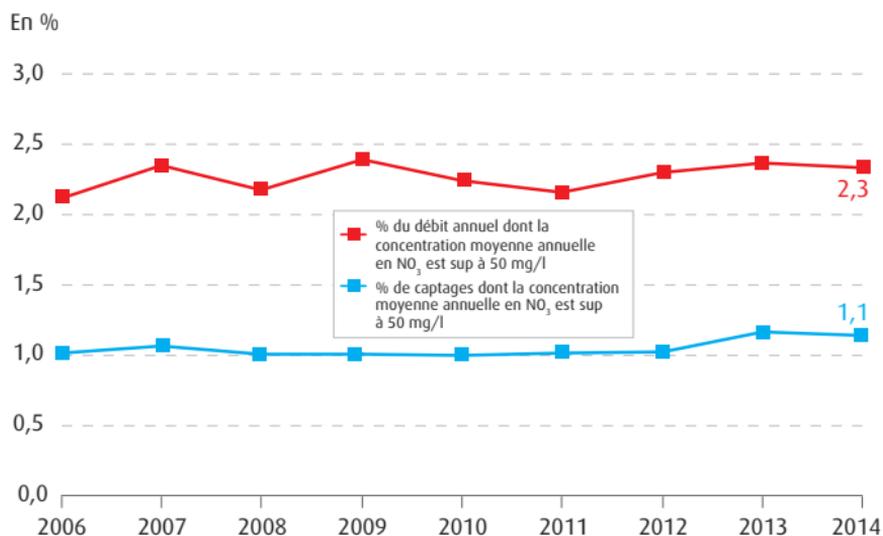


Sources : SOeS d'après ministère de la Santé ; ARS ; BRGM, banque de données ADES

Évolution des nitrates dans la ressource en eau destinée à la consommation humaine

La ressource utilisée pour la production d'eau destinée à la consommation humaine subit les pressions de divers polluants. 1 % des captages et 2 % des volumes d'eau brute destinée à la consommation humaine présentent une concentration moyenne annuelle en nitrates dépassant 50 mg/l (limite de qualité à respecter dans les eaux distribuées).

Parts des captages et des volumes d'eau brute destinée à la consommation humaine dont la concentration en nitrates est supérieure à 50 mg/l

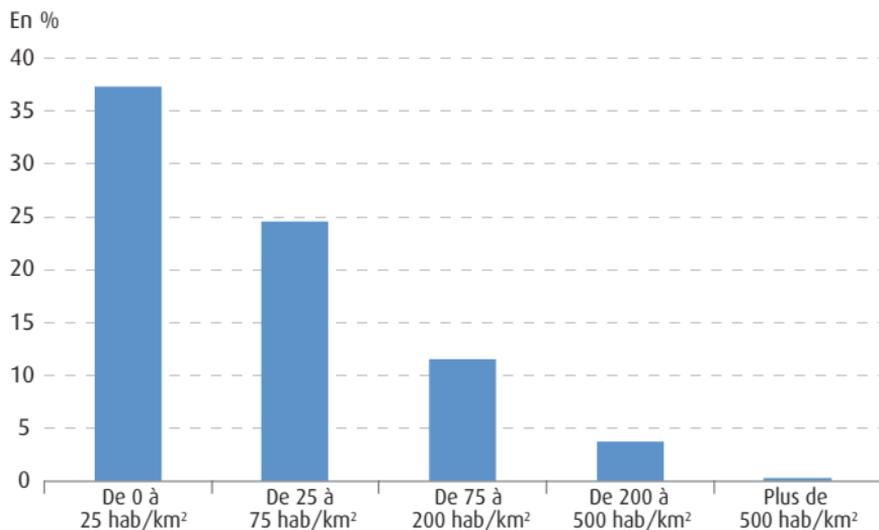


Source : ministère chargé de la Santé ; ARS, base de données SISE-Eaux

Inégalités de temps d'accès aux soins de proximité

La distance aux services de santé de proximité (médecins généralistes, infirmiers libéraux, chirurgiens-dentistes, masseurs-kinésithérapeutes et pharmacies), présente de fortes disparités entre territoires. Dans les territoires les moins urbanisés, 37 % de la population habite à plus de 7 minutes d'au moins un de ces services. La plupart des aires urbaines de plus de 500 habitants/km² disposent de ces services de santé courants sur leur territoire.

Proportion de la population résidant à plus de 7 minutes d'au moins un service de santé de proximité, selon la densité de population du bassin de vie



Note : la distance est calculée par rapport au centre de la commune de résidence. Tous les habitants d'une même commune ont donc le même temps d'accès aux équipements. Densité moyenne française : 102 hab./km².

Source : Insee, recensement de la population 2011 et base permanente des équipements

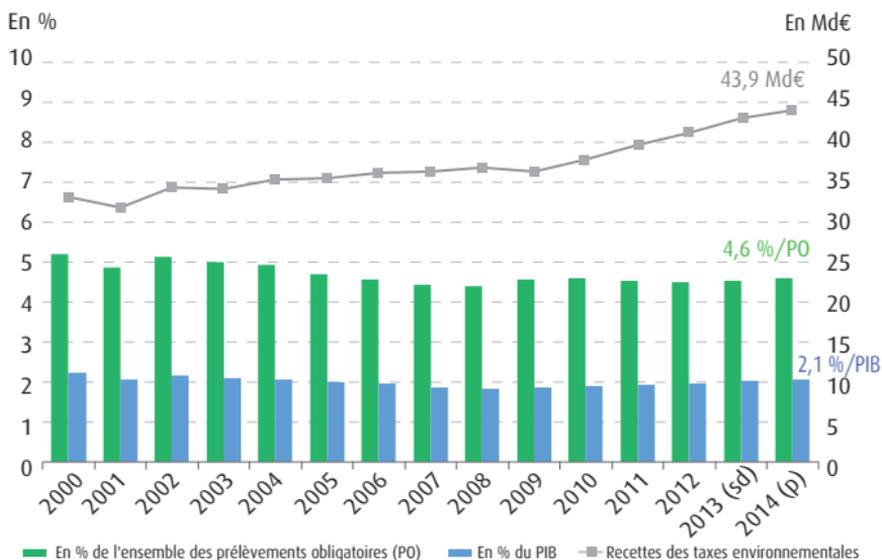
Axe 4 – Inventer de nouveaux modèles économiques et financiers

Part des recettes fiscales environnementales dans les prélèvements obligatoires et dans le PIB	62
Part des investissements consacrés à l'économie d'énergie dans l'industrie	63
Évolution des encours d'investissements socialement responsables (ISR).....	64
Évolution des encours d'obligations durables.....	65
Évolution de l'emploi dans l'économie sociale et solidaire	66

Part des recettes fiscales environnementales dans les prélèvements obligatoires et dans le PIB

En 2014, les recettes fiscales environnementales s'élevaient à 43,9 milliards d'euros. Elles représentent 4,6 % du montant total des prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales) et 2,1 % du PIB. La part des recettes fiscales environnementales dans les prélèvements obligatoires et dans le PIB est stable depuis 2009 après avoir enregistré une baisse entre 2002 et 2008.

Part des taxes environnementales dans les prélèvements obligatoires et dans le PIB, évolution des recettes annuelles



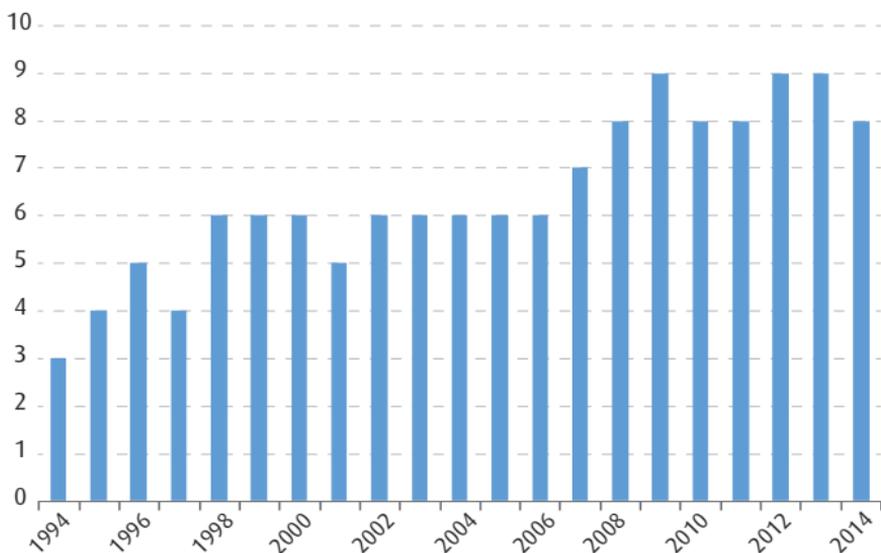
Sources : SOeS ; Insee

Part des investissements consacrés à l'économie d'énergie dans l'industrie

En 2014, 8 % des investissements réalisés dans l'industrie sont destinés à économiser l'énergie. Cette part a fortement augmenté ces 20 dernières années. De 3 % en 1994, la part des investissements pour économiser l'énergie augmente pour atteindre 6 % entre 1998 et 2006. Cette part augmente à nouveau au-delà de 2007, dépassant désormais 8 %.

Part des investissements consacrés à l'économie d'énergie dans l'industrie

En %



Note : pourcentage des investissements de l'industrie manufacturière, extractive et autres destinés à la rationalisation et à la modernisation en vue d'économiser l'énergie : réalisation constatée en avril de l'année suivante en France métropolitaine.

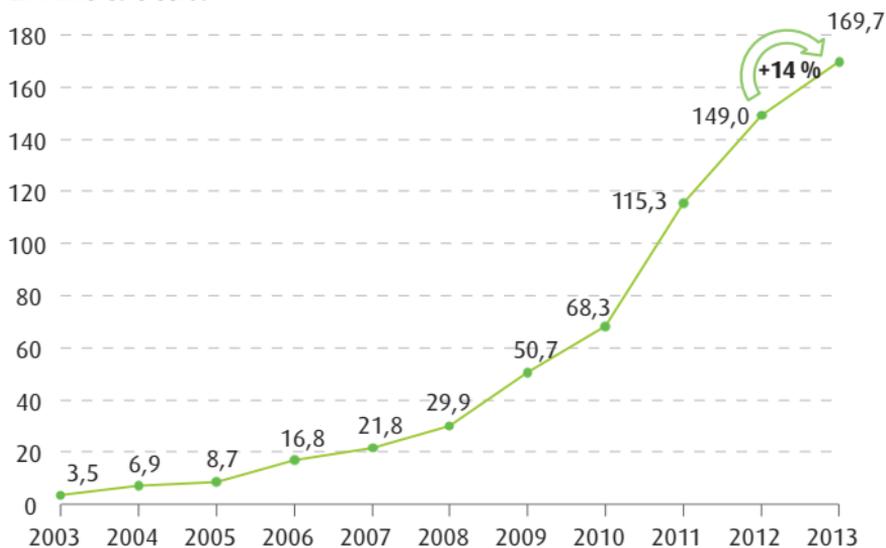
Source : Insee, enquête de conjoncture sur l'investissement dans l'industrie

Évolution des encours d'investissements socialement responsables (ISR)

Les encours d'investissements socialement responsables (ISR) sont en hausse à 169,7 milliards d'euros en 2013 contre 149 milliards en 2012 (+ 14 %). La croissance de l'ISR est tirée non seulement par les investisseurs institutionnels avec des encours à 12,4 milliards d'euros (+ 12 %), mais aussi par les investisseurs particuliers avec 50,1 milliards (+ 20 %).

Évolution des encours Investissements socialement responsables (ISR) détenus par les investisseurs français

En milliards d'euros



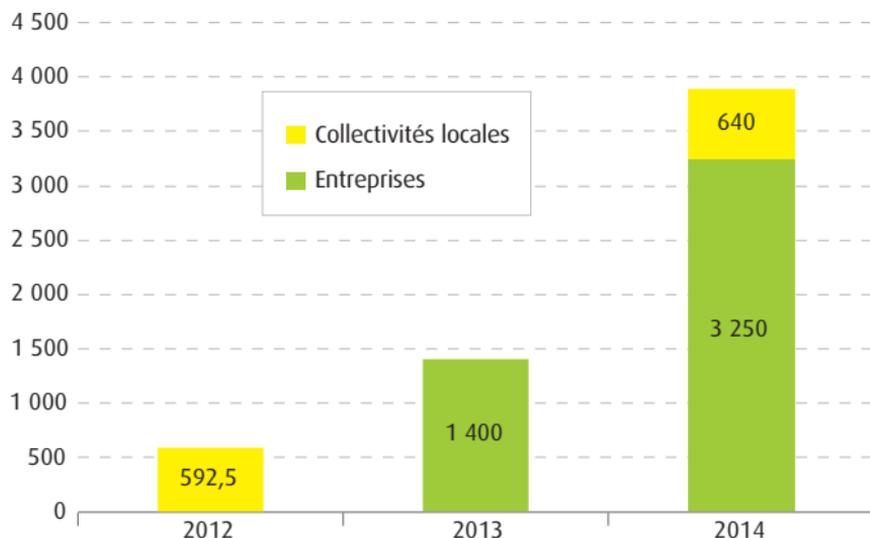
Source : Novethic

Évolution des encours d'obligations durables

Les obligations durables recouvrent différents types d'émissions : les obligations vertes ou environnementales (*green bonds*), les obligations climatiques (*climate bonds*), et les « obligations socialement responsables ». Les encours des obligations durables émises par des investisseurs français (entreprises et collectivités locales) ont connu une croissance exponentielle entre 2012 et 2014, progressant de 593 à 3 890 millions d'euros.

Évolution des encours des obligations durables émises par les investisseurs français

Encours (millions d'euros)



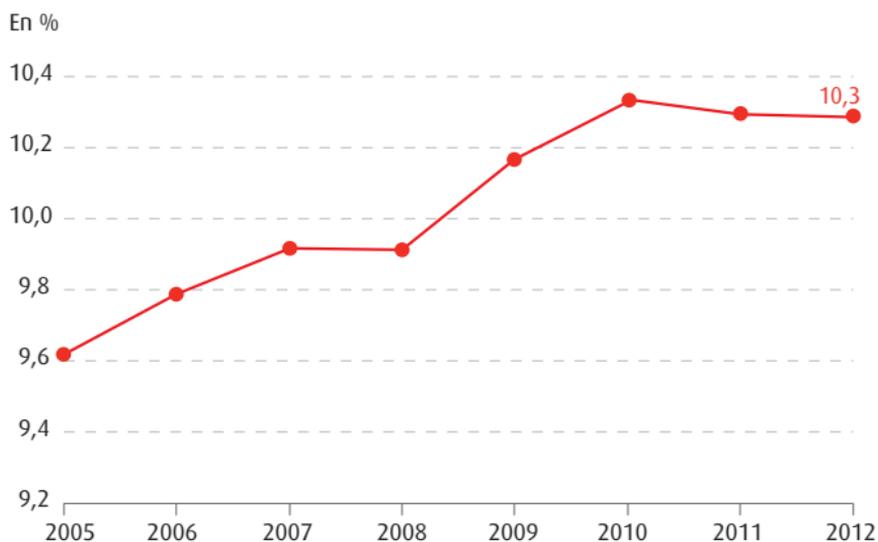
Note : chiffres du marché recueillis par la société Novethic, basés sur une enquête exhaustive auprès des professionnels.

Source : Novethic ; CBI

Évolution de l'emploi dans l'économie sociale et solidaire

L'économie sociale et solidaire est un secteur important, pesant en 2012, 10 % de l'effectif salarié et 8 % de la masse salariale. Sa valeur ajoutée est estimée à 90 milliards d'euros en 2012, soit 5 % de l'ensemble de l'économie.

Part de l'emploi salarié dans l'économie sociale et solidaire dans l'emploi salarié total



Note : l'économie sociale et solidaire (ESS) est définie par la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014. Elle comprend les coopératives, les mutuelles, les associations et fondations employeuses et les entreprises commerciales qui poursuivent un but social, une lucrativité encadrée et une gouvernance démocratique et qui sont enregistrées au registre du commerce et des sociétés en qualité d'entreprise de l'ESS. Les données de ce graphique correspondent au socle premier défini par la loi du 31 juillet 2014 avant la mise en œuvre des dispositions relatives aux entreprises commerciales.

Source : Insee, Clap

Axe 5 – Accompagner la mutation écologique des activités économiques

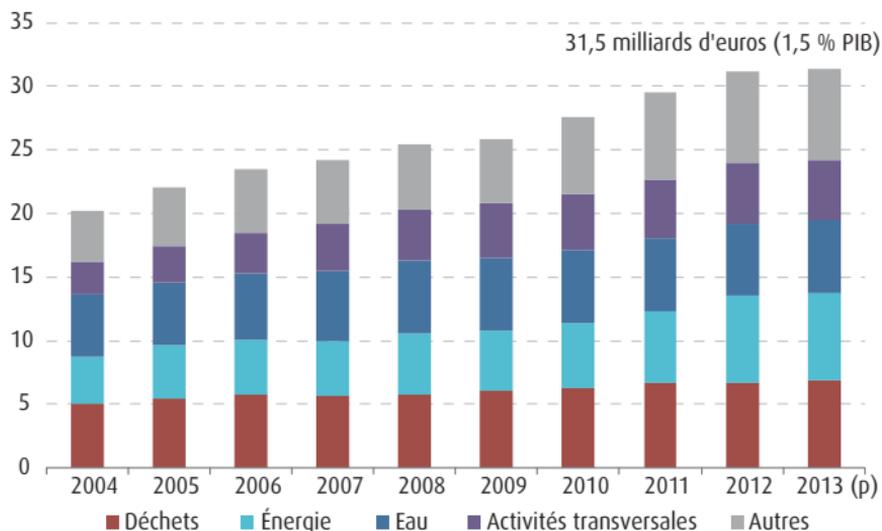
Valeur ajoutée des éco-activités.....	68
<i>Effectifs en dernière année de formation initiale en environnement : voir Axe 7.....</i>	78
Demandes et offres d'emplois pour les métiers verts et verdissants.....	69
Insertion professionnelle des jeunes issus des formations environnementales par domaine.....	70

Valeur ajoutée des éco-activités

En 2013, la valeur ajoutée dans les éco-activités représente 1,5 % du PIB soit 31,5 milliards d'euros. La richesse créée par la production de ces biens et services concourant à la protection de l'environnement et à la gestion durable des ressources a augmenté de près de 2 % en un an. Cette hausse est due en grande partie au domaine de l'énergie, énergies renouvelables en tête, ainsi qu'aux activités liées à l'eau ou la réhabilitation des sols et eaux.

Valeur ajoutée des éco-activités par rapport au PIB

En milliards d'euros



Note : (p) données provisoires.

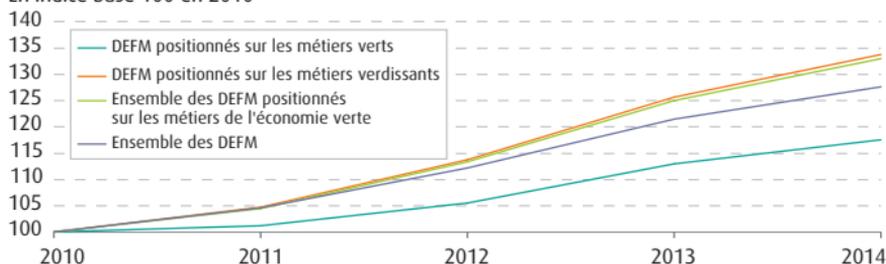
Sources : SOeS ; Insee, Esane, Comptes nationaux base 2010

Demands et offres d'emplois pour les métiers verts et verdissants

En 2014, 14 % des offres d'emploi collectées par Pôle emploi et 16 % des demandeurs d'emploi inscrits sont concernés par l'économie verte. La dégradation du marché du travail, caractérisée par une hausse continue du nombre de demandeurs d'emploi et une diminution des offres, n'épargne pas les métiers de l'économie verte.

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi entre 2010 et 2014

En indice base 100 en 2010

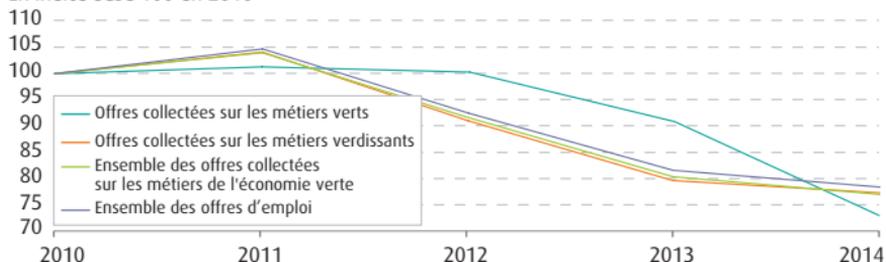


Note : demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM), catégories A, B ou C. Le nombre de DEFM est comptabilisé en moyenne annuelle d'emploi en fin de mois des 13 mois compris entre décembre de l'année n-1 et décembre de l'année n. Champ : France entière (hors Mayotte), données brutes.

Sources : Dares ; SOeS d'après Pôle emploi, données marché du travail

Évolution du nombre d'offres d'emploi déposées par les employeurs entre 2010 et 2014

En indice base 100 en 2010



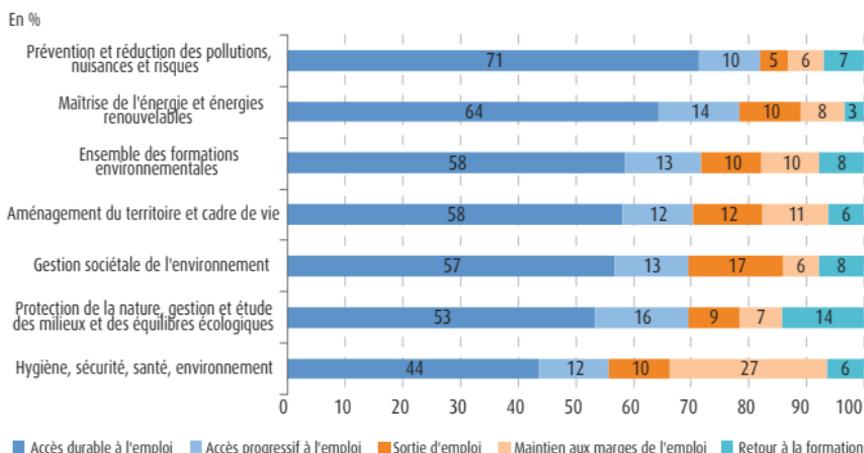
Note : le nombre d'offres d'emploi collectées est le cumul sur 12 mois des offres d'emploi collectées mensuellement. Champ : France entière (hors Mayotte), données brutes.

Sources : Dares ; SOeS d'après Pôle emploi, données marché du travail

Insertion professionnelle des jeunes issus des formations environnementales par domaine

En 2010, 3,4 % des jeunes sortis du système éducatif sont arrivés sur le marché du travail après avoir suivi une formation initiale en environnement. Le domaine de formation, plus que le niveau d'études, semble influencer sur l'insertion professionnelle de ces jeunes. Ceux ayant suivi une formation dans les domaines de la prévention des pollutions et de l'énergie connaissent *a priori* une meilleure trajectoire professionnelle sur leurs trois premières années de vie active.

Insertion professionnelle des jeunes issus des formations environnementales par domaine



Champ : France métropolitaine, diplôme préparé en 2009-2010.

Source : SOEs d'après Cereq, enquête 2013 auprès de la « génération 2010 »

Axe 6 – Orienter la production de connaissances, la recherche et l'innovation vers la transition écologique

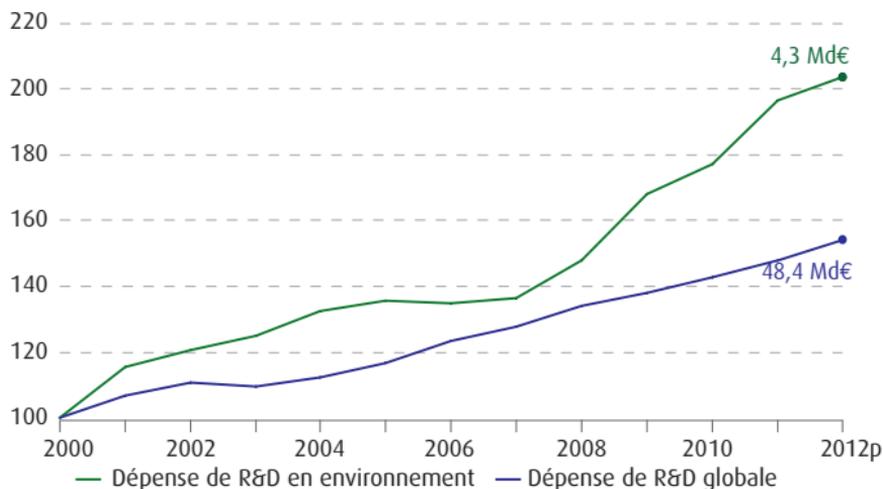
Dépenses de R&D publiques et privées dont en environnement	72
Investissements d'avenir opérés par l'Ademe : effet d'entraînement de l'intervention publique sur les investissements privés.....	73
Nombre de participants aux sciences participatives dans le domaine de la biodiversité	74
Évolution du nombre de ressources mises à disposition sur le portail « Tout sur l'environnement »	75
Évolution du nombre de données dans le système d'information sur la nature et les paysages	76

Dépenses de R&D publiques et privées dont en environnement

En 2012, la dépense nationale de recherche et développement (R&D) pour la protection de l'environnement atteint 4,3 milliards d'euros. Elle a fortement augmenté depuis 2007, suite en particulier à la mise en œuvre des pôles de compétitivité. Sa croissance ralentit toutefois en 2012. Le secteur privé effectue les deux tiers de cette dépense. Les entreprises peuvent bénéficier de plusieurs dispositifs d'aides publiques.

Évolution des dépenses nationales de R&D globale et en environnement depuis 2000

Indice base 100 en 2000



Note : sd = données semi-définitives ; p = données provisoires.

Sources : Insee, Comptes nationaux - Base 2010 ; SOeS, d'après les enquêtes du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Investissements d'avenir opérés par l'Ademe : effet d'entraînement de l'intervention publique sur les investissements privés

Pour soutenir l'innovation en vue d'accélérer la transition écologique, l'Ademe s'est vue confier en 2010 la responsabilité de crédits du grand emprunt puis en 2014 une nouvelle vague de crédits du programme des investissements d'avenir. Cet indicateur permet de mesurer l'effet d'entraînement de financements publics sur les investissements privés. Dans le cadre du programme d'investissements d'avenir opérés par l'Ademe, en 2015, pour 1 euro engagé provenant du secteur public, 2,79 euros ont été investis dans le coût total du projet (financements publics et privés).

Effet d'entraînement de l'intervention publique sur les investissements privés pour le programme d'investissements d'avenir de l'Ademe

Coût total des projets/Financement par le secteur public



Note : PIA = programme d'investissement d'avenir. PIA 1 : 1^{er} programme de 2010 à 2013 – PIA 2 : 2^{ème} programme de 2014 à 2020.

Les valeurs annuelles sont des valeurs en cumul fin d'année – Objectif : cibles inscrites dans les conventions du PIA 1 puis 2. L'augmentation de l'objectif est due à la nouvelle cible inscrite dans les conventions du PIA2.

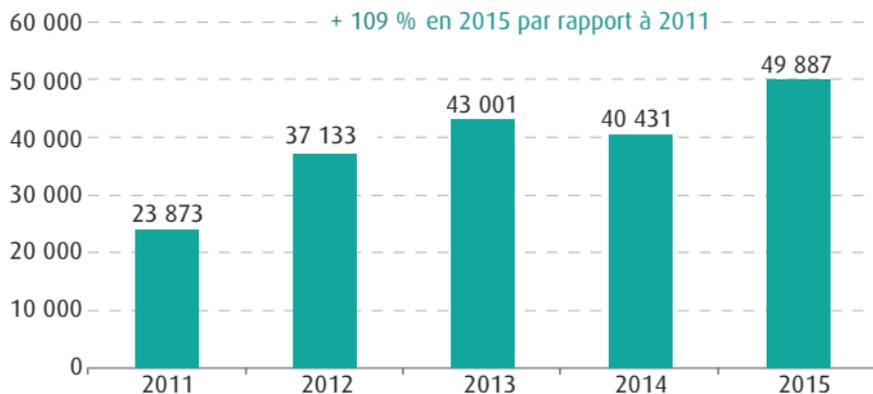
Source : Ademe

Nombre de participants aux sciences participatives dans le domaine de la biodiversité

La participation du public à la production de données sur la nature témoigne de l'intérêt porté par les citoyens à la biodiversité. Ce public possède souvent des connaissances naturalistes, qu'il peut ainsi utiliser dans un cadre scientifique. En 2015, près de 50 000 personnes, au moins, ont contribué à des programmes de « sciences participatives » sur la biodiversité, ce qui représente une évolution de 109 % par rapport à 2011.

Évolution de l'implication des citoyens dans les sciences participatives liées à la biodiversité

Nombre minimal de participants



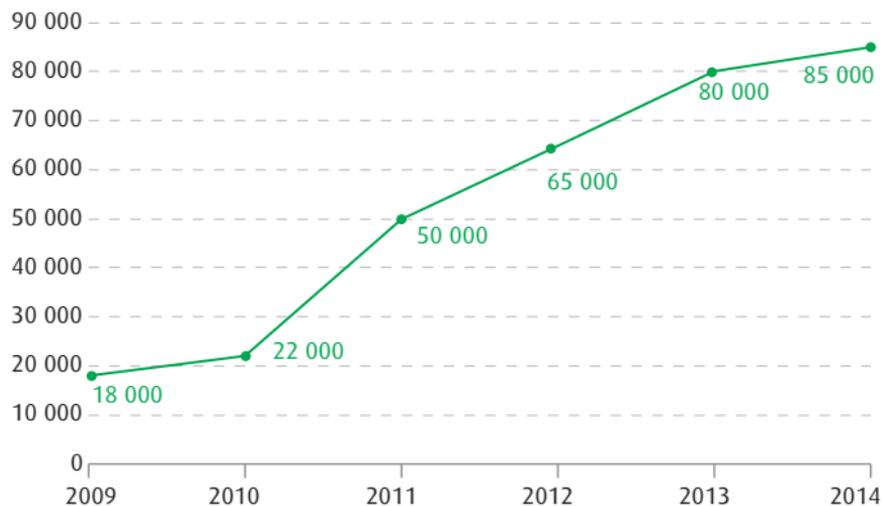
Source : Collectif national Sciences participatives Biodiversité, mai 2016 dans le cadre de l'ONB

Évolution du nombre de ressources mises à disposition sur le portail « Tout sur l'environnement »

Au 31 décembre 2014, 85 000 ressources sont référencées sur le portail national de l'information publique environnementale « Tout sur l'environnement ». Les autorités publiques mettent à la disposition du public leurs informations sur l'état de l'environnement, les pressions qu'il subit, son impact sur la santé ou encore les actions qui visent à le protéger et la réglementation en vigueur.

Évolution du nombre de ressources mises à disposition sur le portail « Tout sur l'environnement »

Nombre de ressources



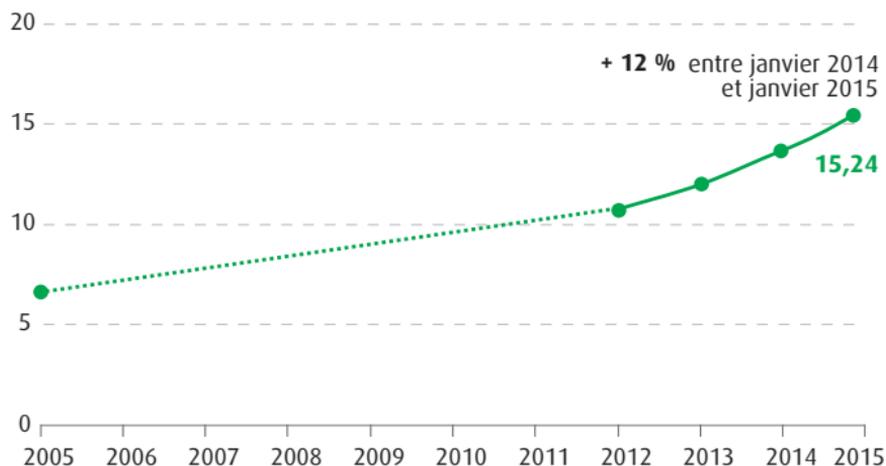
Source : CGDD/SDAG

Évolution du nombre de données dans le système d'information sur la nature et les paysages

Le nombre de données diffusées par l'Inventaire national du patrimoine naturel a progressé de 12 % entre janvier 2014 et janvier 2015, dans la continuité des années précédentes, traduisant l'effort des acteurs de la biodiversité pour le partage et la diffusion publique des données naturalistes. Plus de 15 millions de données sont ainsi accessibles dans le cadre du système d'information sur la nature et les paysages (SINP).

Évolution du volume de données disponibles sur la biodiversité

Millions de données diffusées dans l'INPN



Source : MNHN/SPN, INPN

Axe 7 – Éduquer, former et sensibiliser pour la transition écologique et le développement durable

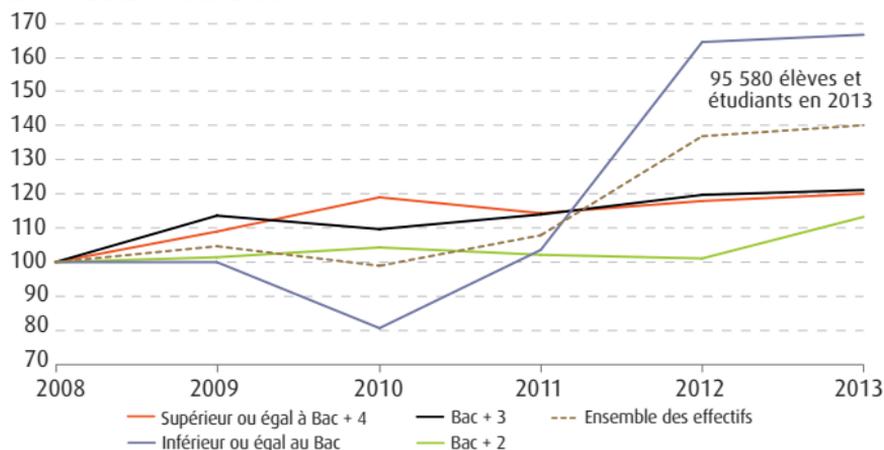
Effectifs en dernière année de formation initiale en environnement	78
Nombre de projets d'éducation au développement durable dans les écoles, les collèges et les lycées	79
<i>Nombre de participants aux sciences participatives dans le domaine de la biodiversité : voir Axe 6.....</i>	<i>74</i>
Évolution de la fréquentation du portail « Tout sur l'environnement »	80
Consommation déclarée de produits écolabellisés.....	81

Effectifs en dernière année de formation initiale en environnement

En 2013, plus de 95 500 jeunes sont inscrits en dernière année d'une formation initiale en environnement, représentant 8 % de l'ensemble des effectifs en formation du champ considéré. Après une évolution conséquente en 2012 (+ 27 %), liée à la création de nouveaux diplômes, le nombre d'inscrits évolue légèrement en 2013 (+ 2 %). Sur la période 2008-2013, les effectifs ont ainsi augmenté en moyenne de 7 % par an alors qu'ils diminuaient d'environ 4 % pour les formations non environnementales. L'attrait des jeunes pour les formations environnementales se maintient.

Nombre d'inscrits en dernière année d'une formation initiale en environnement (par niveau de diplôme)

En indice base 100 en 2008



Note : la forte diminution des effectifs de niveau inférieur au Bac (CAP/BEP) en 2010 et l'augmentation conséquente des effectifs de niveau Bac en 2011 résultent de la refonte de la voie professionnelle en 2009 : les BEP ont été intégrés dans le cursus des bac professionnels qui se préparent désormais sur trois ans. La hausse importante des effectifs de niveau Bac en 2012 est liée à l'intégration de quatre nouveaux Bac technologiques parmi les formations environnementales, créés en 2010 mais dont les premiers effectifs en dernière année sont comptabilisés en 2012.

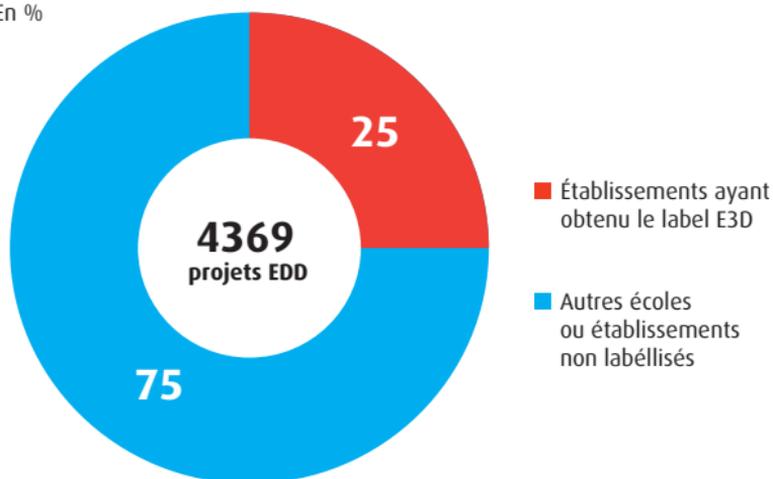
Source : SOeS d'après données Céreq, base Reflet - MESR, bases BCP et SISE, 2015

Nombre de projets d'éducation au développement durable dans les écoles, les collèges et les lycées

4 369 projets d'éducation au développement durable ont été mis en œuvre dans les écoles, collèges et lycées durant l'année scolaire 2014-2015. L'objectif du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est d'atteindre les 10 000 projets de développement durable entre 2013 et 2017, dans les écoles et les établissements publics locaux d'enseignement (EPL), puis de les généraliser d'ici à 2020.

Nombre de projets d'éducation au développement durable dans les établissements scolaires, dans les écoles, les collèges et les lycées généraux, technologiques et professionnels

En %



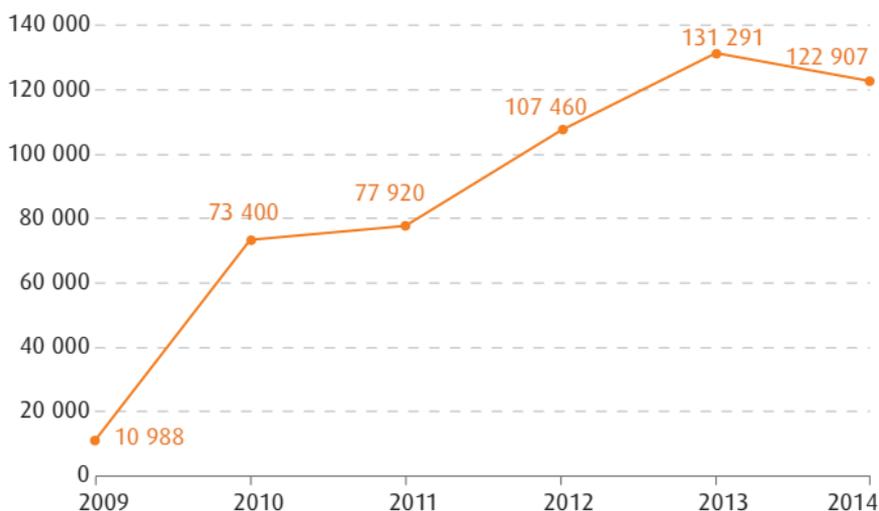
Source : ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche – bilans académiques annuels pour l'éducation au développement durable, état au 1^{er} juillet 2015

Évolution de la fréquentation du portail « Tout sur l'environnement »

En 2014, le portail internet « Tout sur l'environnement » enregistre près de 123 000 visites. Bénéficiant d'une plus grande notoriété, le portail constitue le point d'entrée vers de nombreuses informations environnementales.

Nombre de visites sur le portail « Tout sur l'environnement »

Nombre de visites

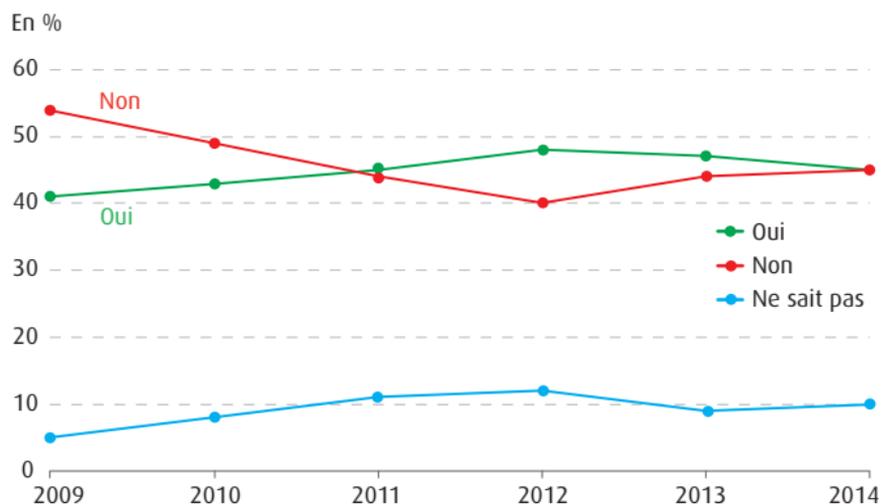


Source : CGDD/SDAG, données Piwik

Consommation déclarée de produits écolabellisés

L'étiquetage environnemental des produits ou l'affichage d'écolabels permet d'éclairer le consommateur sur les impacts environnementaux de ses achats. En 2014, un peu moins d'un ménage français sur deux déclare avoir acheté un produit portant un label écologique. Pour la deuxième année consécutive, un léger infléchissement de cet indicateur est observé.

Évolution des déclarations d'achat récent de produits portant un label écologique par les ménages



Note : la question posée aux enquêtés est : "Au cours du dernier mois, vous-même ou un membre de votre ménage, avez-vous acheté un ou plusieurs produits portant un label écologique (comme par exemple le label NF Environnement) ?"

Source : SOEs d'après Insee, enquête de conjoncture auprès des ménages (Plateforme Environnement)

Axe 8 – Mobiliser les acteurs à toutes les échelles

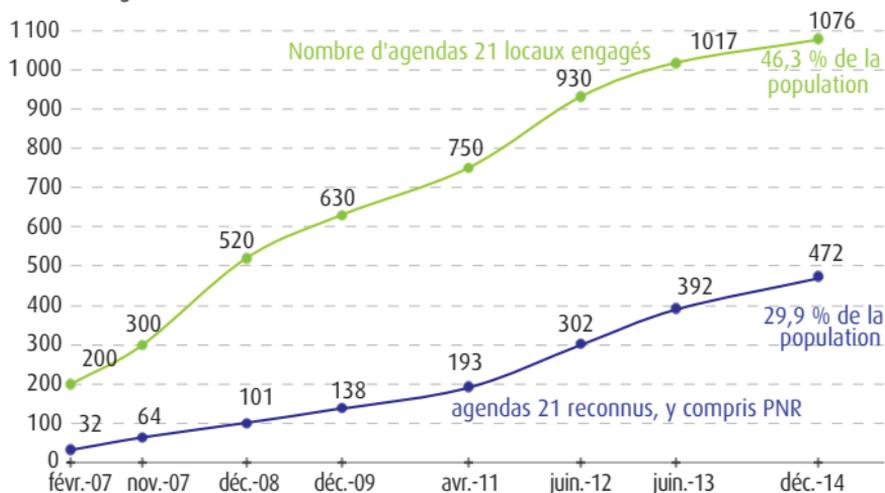
Nombre d'agendas 21 locaux et part de la population concernée	83
Population couverte par une tarification incitative déchets	84
<i>Part du territoire national couvert par des Scot incluant les enjeux de préservation de la biodiversité et de limitation de la consommation d'espace : voir Axe 1</i>	<i>36</i>

Nombre d'agendas 21 locaux et part de la population concernée

Entre 2007 et 2014, le nombre d'agendas 21 locaux engagés en France est passé de 200 à plus de 1 000. 46,3 % de la population habite sur un territoire doté d'un agenda 21 local (hors conseils départementaux et régionaux). 442 collectivités locales ont vu leurs agendas 21 reconnus par le ministère en charge du développement durable, auxquels s'ajoutent 30 chartes de parcs naturels régionaux en 2014.

Nombre de territoires et nombre d'habitants couverts par un Agenda 21

Nombre d'agendas 21



Note : le nombre d'agendas 21 locaux engagés est issu du recensement effectué par le Comité 21 sur la base du volontariat des territoires. Les projets sont comptabilisés à partir du moment où le conseil des élus du territoire a délibéré pour décider d'engager le territoire dans un agenda 21 local. Les agendas 21 des conseils régionaux et départementaux ne sont pas inclus dans le calcul de la part de la population couverte.

Source : CGDD, observatoire national des agendas 21 locaux et Comité 21

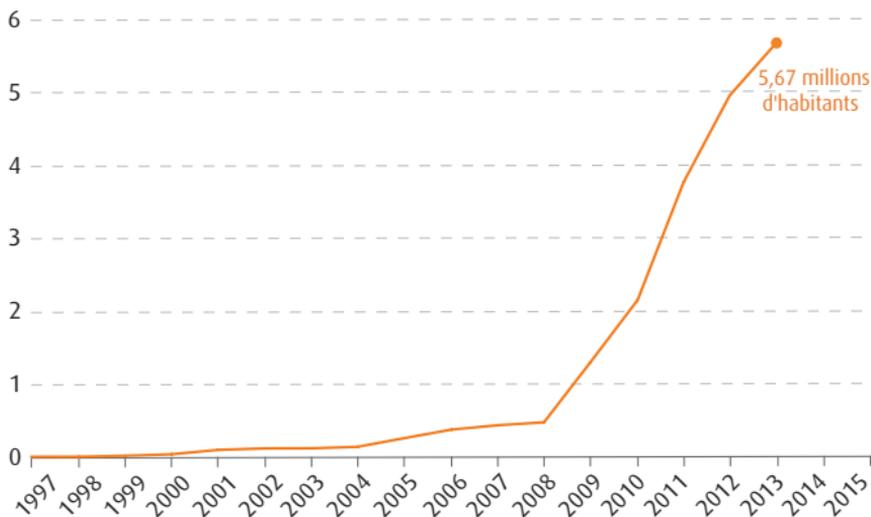
Population couverte par une tarification incitative déchets

La tarification incitative se développe en France sous l'impulsion de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009. Les collectivités l'ayant instauré constatent une forte réduction des déchets résiduels et une amélioration de la valorisation. La tarification incitative est un levier vers la réduction globale de la quantité de déchets collectés par le service public de gestion des déchets et son optimisation.

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte prévoit que les collectivités territoriales progressent vers la généralisation d'une tarification incitative en matière de déchets, avec pour objectif que quinze millions d'habitants soient couverts par cette dernière en 2020 et vingt-cinq millions en 2025.

Population couverte par une tarification incitative du service public de gestion des déchets

En millions d'habitants



Note : population dans les collectivités aidées par l'Ademe pour la mise en place de la tarification incitative (mise en œuvre effective dans un délai de 4 ans) et population des autres collectivités connues avec tarification incitative.

Source : Ademe

Axe 9 – Promouvoir le développement durable au niveau européen et international

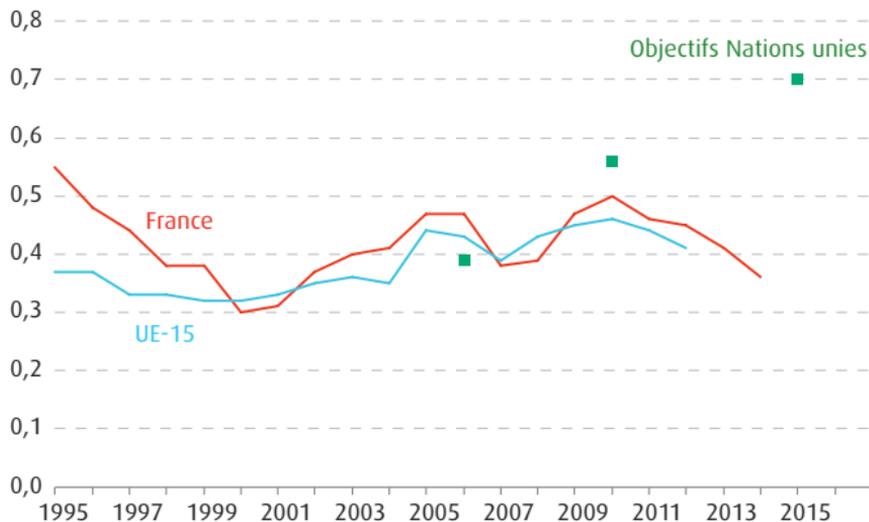
Part de l'aide publique au développement dans le revenu national brut	86
Montant de l'aide publique au développement pour la biodiversité	87
Part des eaux marines françaises en aires marines protégées.....	88
État de conservation des habitats naturels	89

Part de l'aide publique au développement dans le revenu national brut

En 2014, la France consacre 0,36 % de son revenu national brut à l'aide publique au développement. En 2000, dans le cadre des objectifs dits du « Millénaire », les pays européens ont pris l'engagement auprès des Nations unies d'atteindre 0,7 % en 2015. Un nouvel agenda universel de développement à l'horizon 2030 prendra la suite de ces objectifs à partir de fin 2015 basé sur 17 objectifs de développement durable en cours de définition dans le cadre de l'ONU.

Part de l'aide publique au développement dans le revenu national brut

En % du revenu national brut



Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ; Eurostat

Montant de l'aide publique au développement pour la biodiversité

En 2014, près de 170 millions d'euros ont été apportés par la France pour l'aide publique au développement à l'international en matière de biodiversité. Cette année-là, la loi d'orientation et de programmation pour le développement et la solidarité internationale reconnaît la lutte contre l'érosion de la biodiversité comme l'une des priorités d'intervention de la France. Une augmentation de la somme allouée à l'aide publique au développement en matière de biodiversité indique que la France se mobilise à l'international pour le développement d'initiatives régionales, nationales et locales qui répondent aux objectifs de la Convention sur la diversité biologique (CDB).

Dépense nationale pour l'aide publique au développement international en matière de biodiversité depuis 2006

En millions d'euros



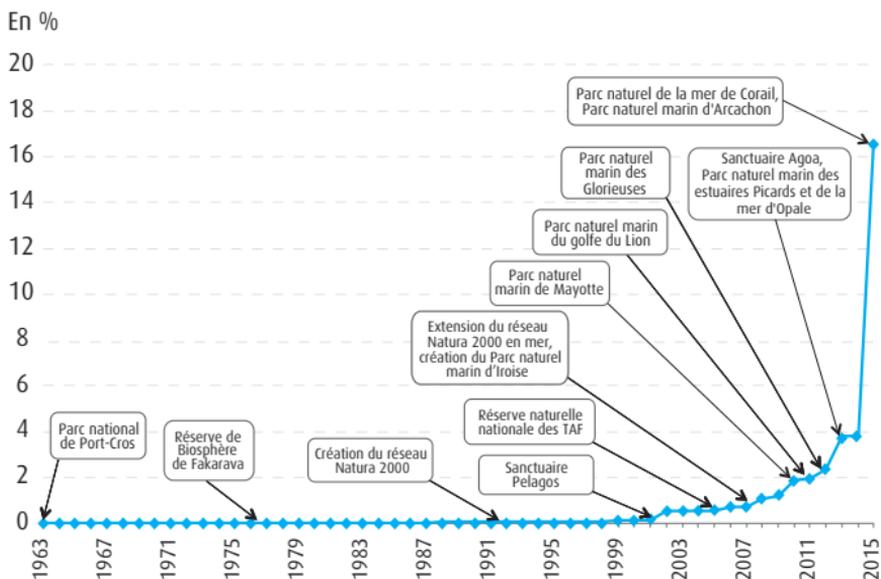
Note : les données ne comprennent pas les actions relatives à la recherche.

Sources : Agence française de développement (AFD) ; Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) ; Direction générale du Trésor

Part des eaux marines françaises en aires marines protégées

Depuis 2006, avec la reconnaissance des premières catégories d'aires marines protégées (AMP) et la création de l'Agence des aires marines protégées, la part des eaux françaises couvertes par des AMP a nettement augmenté. Au 1^{er} janvier 2015, elle est d'environ 16,5 %, avec l'objectif de protéger 20 % des eaux françaises en 2020. Ces 392 AMP couvrent près de 1,7 million de km².

Proportion des eaux françaises couvertes par le réseau d'aires marines protégées



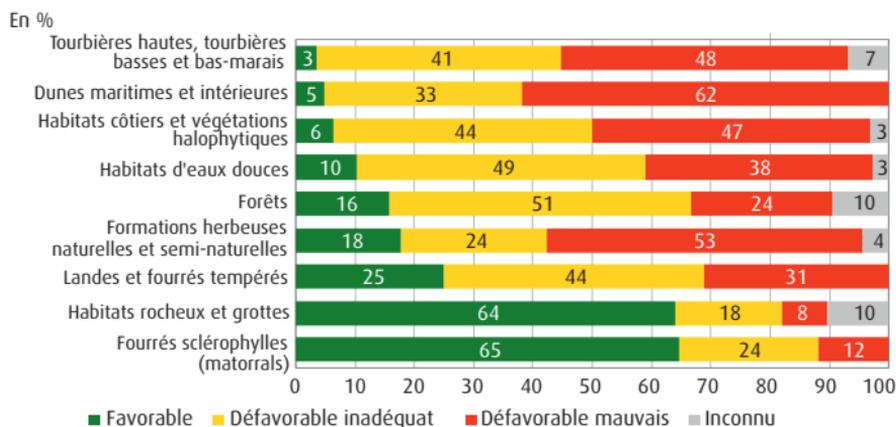
Note : surfaces calculées sans doubles comptes, toutes catégories d'AMP confondues.

Source : Agence des aires marines protégées, 2015

État de conservation des habitats naturels

Couvrant la période 2007-2012, la deuxième évaluation de l'état de conservation des habitats en danger en Europe a été réalisée par les États membres dans le cadre de la mise en œuvre de la directive « Habitats ». Les dunes, les tourbières, les marais, les habitats côtiers et marins, ainsi que certaines prairies et pelouses, comptent parmi les milieux les plus dégradés.

État de conservation des habitats d'intérêt communautaire par grand type de milieu (période 2007-2012)



Note : proportion d'évaluations toutes régions biogéographiques confondues.

Sources : MNHN/SPN

Glossaire

Agenda 21 : projet territorial de développement durable, porté par une collectivité locale (commune, communauté de communes, agglomération, pays, parc naturel régional, département, région), et qui prend la forme d'un programme d'actions (pour le 21^{ème} siècle).

Aide publique au développement (APD) : montant net des dons et prêts accordés à des conditions favorables par des organismes publics aux pays et aux territoires figurant sur la liste des bénéficiaires de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Outre les apports financiers, l'aide englobe la coopération technique.

Aire urbaine : ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine), et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Bassin de vie : plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants.

Captages prioritaires : les 500 captages d'eau potable les plus menacés par les pollutions diffuses sur le territoire français, faisant l'objet de plans et programmes d'actions.

Consommation finale brute d'énergie : somme de la consommation des utilisateurs finals, des pertes de réseaux, ainsi que l'électricité et la chaleur consommées par la branche énergie pour la production d'électricité et de chaleur.

Consommation finale brute d'énergies renouvelables : somme de la production brute d'électricité renouvelable normalisée, la consommation finale d'énergies renouvelables pour la production de chaleur ou de froid et de la consommation finale d'énergies renouvelables autres qu'électriques dans le secteur des transports.

Consommation intérieure apparente de matières : ensemble des matières extraites du territoire national ou importées sous forme de matières premières ou de produits finis, déduction faite des exportations.

Consommation totale d'énergie primaire : somme de la consommation finale d'énergie et l'électricité et la chaleur consommées par la branche énergie pour la production d'électricité et de chaleur.

Déchets ménagers et assimilés : déchets des ménages et des activités économiques, dont la gestion est de la responsabilité des communes ou de leurs groupements (collecte sélective ou non et apports volontaires).

Déciles de niveau de vie (D1 à D9) : seuils de niveaux de vie qui partagent les ménages en 10 sous populations d'effectifs égaux (10 % des ménages ont un niveau de vie inférieur à D1, 20 % ont un niveau de vie inférieur à D2 etc.).

Directive-cadre sur l'eau (DCE) : la DCE (2000/60/CE) fixe des objectifs pour la préservation et la restauration de l'état des eaux superficielles (eaux douces et eaux côtières) et pour les eaux souterraines.

Éco-activités : activités produisant des biens et des services ayant pour finalité la protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles.

Économie sociale et solidaire (ESS) : elle comprend les coopératives, les mutuelles, les associations et fondations employeuses et les entreprises commerciales qui poursuivent un but social, une lucrativité encadrée et une gouvernance démocratique et qui sont enregistrées au registre du commerce et des sociétés en qualité d'entreprise de l'ESS.

Empreinte carbone : émissions de gaz à effet de serre induites, en France et à l'étranger, par la consommation de la population résidant en France.

Espérance de vie à la naissance : âge moyen au décès, d'une génération fictive qui connaîtrait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année.

Espérance de vie « en bonne santé » à la naissance : nombre d'années en bonne santé qu'une personne peut s'attendre à vivre à la naissance. Une bonne santé est définie par l'absence de limitations d'activités dans les gestes de la vie quotidienne et l'absence d'incapacités.

Fiscalité écologique : ensemble des taxes, impôts et redevances dont l'assiette est constituée par un polluant, ou par un produit ou service qui détériore l'environnement ou prélève des ressources naturelles.

Gaz à effet de serre : gaz d'origine naturelle ou anthropique absorbant et réémettant une partie des rayons solaires. Les 6 GES pris en compte dans le protocole de Kyoto sont : dioxyde de carbone (CO_2), méthane (CH_4), protoxyde d'azote (N_2O), hexafluorure de soufre (SF_6), hydrocarbures (HFC) et perfluocarburants (PFC).

Intensité énergétique : rapport entre la consommation d'énergie, corrigée des variations climatiques, et le PIB en volume indiquant la quantité d'énergie nécessaire à l'économie pour produire une unité de PIB.

Intensité matières : rapport entre la consommation apparente de matières de l'économie et le PIB en volume indiquant la quantité de matières consommées en moyenne pour produire une unité de PIB.

Investissements environnementaux intégrés : investissements procurant des performances environnementales supérieures au standard du marché. Ils correspondent au surcoût de dépenses engendré par le choix, lors du renouvellement d'un matériel de production, d'un équipement plus performant en matière environnementale qu'un autre également disponible sur le marché.

Investissement environnementaux spécifiques : entièrement dédiés à la protection de l'environnement, ces investissements visent à limiter la pollution dans les différents domaines environnementaux.

Investissement socialement responsable : investissements réalisés par les investisseurs français prenant en compte des critères extra-financiers en plus de la performance économique des entreprises, à savoir des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Jeunes hors emploi et hors formation : jeunes de 16 à 25 ans qui n'ont pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure durant la semaine de référence, ont fini leurs études initiales et n'ont pas repris de cours ou une formation même courte depuis 3 mois.

Métiers verts : métiers dont la finalité et les compétences mises en œuvre contribuent à mesurer, prévenir, maîtriser, corriger les impacts négatifs et les dommages sur l'environnement.

Métiers verdissants : métiers n'ayant pas une finalité environnementale propre mais intégrant de nouvelles compétences permettant de prendre en compte de façon

significative et quantifiable la dimension environnementale dans les savoir-faire du métier (métiers du bâtiment ou du transport essentiellement).

Niveau de vie : revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont calculées selon l'échelle d'équivalence de l'OCDE qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Nombre de doses unités (Nodu) : nombre de traitements phytosanitaires « moyens » appliqués annuellement sur l'ensemble des cultures, à l'échelle nationale.

Obligation durable : dette émise par les investisseurs français sur le marché et destinée à financer des projets qui ont pour objectif de générer des bénéfices environnementaux et sociaux.

Oiseaux communs spécialistes : espèces regroupées selon leur spécialisation par rapport à 3 grands types d'habitat : milieux forestiers, agricoles ou bâtis.

Produit intérieur brut (PIB) : valeur de tous les biens et services produits diminués de la valeur des biens et services utilisés pour leur production.

Région biogéographique : région géographique homogène du point de vue du climat et de la biodiversité.

Réseau de fermes DEPHY : réseau pour la démonstration, l'expérimentation, et production de références sur les systèmes économes en phytosanitaires.

Revenu disponible du ménage : somme des revenus des membres du ménage après redistribution, c'est-à-dire après prise en compte des principales prestations sociales et paiement des principaux impôts directs.

Revenu national brut : somme du PIB, des salaires et rémunérations nets reçus de l'étranger, des revenus nets de la propriété provenant de l'étranger ; et des impôts et subventions nets reçus de l'étranger.

Schéma de cohérence territoriale (Scot) : documents de planification à long terme, dont l'objectif est de fixer les objectifs du développement durable d'un territoire intercommunal.

Sciences participatives liées à la biodiversité : programmes de collecte d'informations impliquant une participation du public dans le cadre d'une démarche scientifique.

Sorties précoces : jeunes de 18-24 ans qui ne poursuivent plus ni études ni formation et n'ont ni CAP ni BEP ni diplôme plus élevé.

Surface artificialisée : surface retirée de son état naturel, forestier ou agricole, pour être bâtie, revêtue ou autre (ex : jardin de maison pavillonnaire).

Tarification incitative déchets : contribution au financement du service de collecte et traitement des déchets dont le montant exigé aux usagers est fonction de l'utilisation réelle du service (lié au poids des poubelles par exemple).

Taux de chômage : pourcentage de chômeurs dans la population active. Un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions : ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ; être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ; avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois (définition du Bureau International du Travail).

Zone d'emploi : espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. La France métropolitaine est divisée en 322 zones d'emploi.

Vulnérabilité énergétique : situation des ménages dont la part des dépenses liées à l'énergie principalement pour le chauffage et le transport domicile-travail dans le revenu représente le double de la médiane nationale.

Sigles

- AAMP** : Agence des aires marines protégées
- AB** : Agriculture biologique
- ADEME** : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
- AFD** : Agence française de développement
- AFNOR** : Agence française de normalisation
- AMP** : Aire marine protégée
- ANAH** : Agence nationale de l'habitat
- ARS** : Agence régionale de santé
- BEP** : Brevet d'études professionnelles
- BPE** : Base permanente des équipements
- BRGM** : Bureau de recherches géologiques et minières
- CAP** : Certificat d'aptitude professionnelle
- CCNUCC** : Convention-cadre des nations unies sur les changements climatiques
- CCR** : Caisse centrale de réassurance
- CDB** : Convention sur la diversité biologique
- CEREQ** : Centre d'études et de recherches sur les qualifications
- CESCO** : Centre d'écologie et de sciences de l'observation
- CETE** : Centre d'études techniques de l'équipement
- CETMEF** : Centre d'études techniques maritimes et fluviales
- CITEPA** : Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique
- CGDD** : Commissariat général au développement durable
- CMDGS** : Centre mondial de données relatives aux gaz à effet de serre
- CNAF** : Caisse nationale des allocations familiales
- COP** : Conférence des parties
- CSPE** : Contribution au service public de l'électricité
- DARES** : Direction de l'animation de la Recherche, des Études et des Statistiques
- DCE** : Directive-cadre sur l'eau
- DDT** : Direction départementale des territoires
- DEFM** : Demandeurs d'emploi en fin de mois
- DGAFP** : Direction générale de l'administration et de la fonction publique

DGEC : Direction générale de l'énergie et du climat
DGFIP : Direction générale des finances publiques
DGPR : Direction générale de la prévention des risques
DMC : Consommation intérieure apparente de matières, traduction de *Domestic Material Consumption*
DGI : Direction générale des impôts
DOM : Département d'outre-mer
DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
DREES : Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques
EDD : Éducation au développement durable
ENR : Énergies renouvelables
EPCI : Établissements publics de coopération intercommunale
EPLE : Établissements publics locaux d'enseignement
ESS : Économie sociale et solidaire
FEM : Fonds pour l'environnement mondial
FFEM : Fonds français pour l'environnement mondial
GES : Gaz à effet de serre
GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GIP : Groupement d'intérêt public
IFER : Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux
IFRECOR : Initiative française pour les récifs coralliens
IGN : Institut national de l'information géographique et forestière
INPN : Inventaire national du patrimoine naturel
INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques
ISR : Investissement socialement responsable
Loi ALUR : Loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové
Loi ENE : Loi portant l'engagement national pour l'environnement
Loi POPE : Loi de programmation fixant les orientations de la politique énergétique
MAAF : Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
MEEM : Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer
MESR : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
MNHN : Musée national d'histoire naturelle

NODU : Nombre de doses-unités
OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques
OMM : Organisation météorologique mondiale
ONEMA : Office national de l'eau et des milieux aquatiques
ONF : Office national des forêts
ONCFS : Office nationale de la chasse et de la faune sauvage
PACA : Provence-Alpes-Côte d'Azur
PIA : Programme d'investissements d'avenir
PIB : Produit intérieur brut
PM₁₀ : Particules de diamètre inférieur à 10 µm
ppm : Parties par millions
PPRI : Plan de prévention des risques d'inondation
PRG : Pouvoir de réchauffement global
R&D : Recherche et développement
RCS-RSO : Réseau de contrôles de surveillance et de contrôles opérationnels
RDL : Revenus disponibles localisés
RFL : Revenus fiscaux localisés
RFS : Revenus fiscaux et sociaux
RNB : Revenu national brut
RP : Recensement de la population
SAU : Surface agricole utile
SCOT : Schéma de cohérence territoriale
SNDD : Stratégie nationale de développement durable
TEOM : Taxe d'enlèvement des ordures ménagères
tep : Tonne-équivalent pétrole
TGAP : Taxe générale sur les activités polluantes
UE : Union européenne
UICN : Union internationale pour la conservation de la nature
UNICEM : Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction
VLS : Vélos en libre-service
VNF : Voies navigables de France

Liens utiles

La stratégie nationale de développement durable

<http://www.developpement-durable.gouv.fr>

Rubrique Développement durable > Transition écologique > Les indicateurs de la SNTEDD 2015-2020

Les rapports au Parlement sur la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement durable

<http://www.developpement-durable.gouv.fr>

Rubrique Développement durable > Transition écologique > Les indicateurs de la SNTEDD 2015-2020

Les indicateurs de développement durable nationaux

www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

Rubrique Indicateurs et indices > Développement durable > Indicateurs nationaux de la transition écologique vers un développement durable

<http://www.insee.fr>

Rubrique Publications > Dossiers > Développement durable

Les indicateurs de développement durable territoriaux

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>

Rubrique Indicateurs et indices > Développement durable > Indicateurs de développement durable territoriaux

<http://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/observatoire-des-territoires/fr/node>

Les indicateurs de développement durable internationaux

<http://ec.europa.eu>

Rubrique Données > Statistiques par thème > Indicateurs des politiques de l'UE > Indicateurs de développement durable

<http://www.un.org/sustainabledevelopment>

Objectifs de développement durable 2015-2030 de l'ONU



**Ministère de l'Environnement,
de l'Énergie et de la Mer**

Commissariat général au développement
durable Service de l'observation
et des statistiques

Tour Séquoia

92055 La Défense Cedex

Mél : diffusion.soes.cgdd

@developpement-durable.gouv.fr